

(GR H) - LES VERTS QUALIFIÉS
AU DEUXIÈME TOUR



ALGÉRIE



FIFA WORLD CUP
Brasil



RUSSIE

1

1

L'HISTOIRE RETIENDRA

L'Algérie retrouve l'Allemagne en 1/8^e de finale



La sélection algérienne de football a arraché hier une qualification historique au 2^e tour du Mondial-2014, aux dépens de la Russie (1-1), mi-temps (0-0), en match comptant pour la 3^e journée du groupe H disputé hier au Stade "Arena Baixada" à Curitiba (Brésil). Les buts ont été inscrits par Alexandre Kokorin (6') pour la Russie et Islam Slimani (60') pour l'Algérie. C'est la 1^{re} qualification de l'Algérie au 2^e tour en quatre participations (1982, 1986, 2010 et 2014). A l'issue de cette journée, la Belgique victorieuse de la Corée du Sud (1-0) termine en tête du groupe H, avec un total de 9 pts, devant l'Algérie (2^e - 4 pts), la Russie (3^e - 2 pts) et la Corée du Sud (4^e - 1 pt). Lors des deux premières journées, l'Algérie avait perdu son 1^{er} match devant la Belgique, avant de l'emporter sur la Corée du Sud (4-2). En 1/8^e de finale, l'Algérie sera opposée à l'Allemagne à São Paulo, alors que la Belgique sera confrontée aux USA à Salvador de Bahia.

Météo



Régions Nord : 29° à Alger

Temps généralement ensoleillé. Les vents seront variables faibles, 20/40 km/h. La mer sera agitée.

Régions Sud : 40° à Tamanrasset

Temps chaud et dégagé. Les vents seront variables 30/40 km/h avec soulèvements de sable locaux.

Ghoul dimanche à Annaba



Le ministre des Transports, le D^r Amar Ghoul, effectuera dimanche 29 juin 2014, une visite de travail et d'inspection des projets du secteur dans la wilaya d'Annaba.

Abdelkader Kadi à Adrar, El-Bayadh et Tiaret



Le ministre des Travaux publics, M. Abdelkader Kadi, effectuera les 27, 28 et 29 juin, des visites de travail et d'inspection dans les wilayas d'Adrar, El-Bayadh et Tiaret.

CE SOIR À LA SALLE IBN ZAYDOUN Red l'Alerte, Eclipse et Garag Band en concert

La salle Ibn Zaydoun, de l'office Riad El Feth, abritera cet après-midi à partir de 16h, un concert du trio Red l'Alerte, Eclipse et Garag le 30 juin au chapiteau de l'hôtel Hitlon.

KHEMIS MILIANA Séisme de magnitude 3,8



Un séisme de magnitude 3,8 sur l'échelle de Richter a secoué mercredi soir Khemis Miliana, wilaya de Aïn Defla, a annoncé hier le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. Le tremblement de terre a eu lieu à 23h32 (heure locale). Son épicentre a été localisé à 2 km au nord de Khemis Miliana, a ajouté la même source.

DEMAIN AU SIÈGE DE L'UGCAA Conférence sur les dispositifs arrêtés pour le mois de Ramadhan

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), organise demain samedi 28 juin à 10h30, en son siège de Belouizdad (18, rue Mohamed Boudoum), une conférence qui portera sur les dispositifs arrêtés pour l'approvisionnement durant le mois sacré du Ramadhan.

Temps généralement ensoleillé. Les vents seront variables faibles, 20/40 km/h. La mer sera agitée.

Temps chaud et dégagé. Les vents seront variables 30/40 km/h avec soulèvements de sable locaux.

	Max	Min
Alger	29°	21°
Oran	26°	20°
Annaba	26°	20°
Béjaïa	27°	19°
Tamanrasset	40°	24°

Horaires des prières

Vendredi 29 chaâbane 1435

Fajr	03:39
Dohr	13:20
Asr	16:43
Maghreb	20:14
Isha	21:55



RAMADHAN L'observation du croissant lunaire prévue ce soir

La Commission nationale d'observation du croissant lunaire relevant du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a annoncé hier que l'observation du croissant lunaire annonçant le début du mois de Ramadhan pour l'année 2014, «aura lieu vendredi 29 Chaâbane 1435 de l'Hégire correspondant au 27 juin 2014». Une conférence consacrée à cet événement sera organisée après la prière du Maghreb à Dar El Imam (Mohammadia-Alger) et retransmise par les médias, a précisé le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs dans un communiqué.



DEMAIN AU FORUM DE DK NEWS Conférence sur «L'approvisionnement et la régulation des prix durant le Ramadhan»

Le Forum de DK News accueillera demain samedi 28 juin 2014 à 10h30, M. Bouras Mimoune, directeur du Commerce de la wilaya d'Alger, M. Mahfoud Harzelli, président de l'Union de protection des consommateurs dans le cadre d'une conférence-débat qui portera sur «L'approvisionnement et la régulation des prix pendant le Ramadhan», et «Le pro-

blème des intoxications alimentaires collectives durant la saison estivale».

La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication 3, rue du Djurdjura Ben Aknoun, Alger.



TLEMCEN Un concert caritatif exceptionnel au profit des enfants autistes



Le palais de la culture Abdalkrim-Dali de Tlemcen a vécu une soirée exceptionnelle avec le concert caritatif, donné par une pléiade d'artistes connus au profit des enfants autistes et de l'association qui les prend en charge. Les vedettes de la chanson tlemcenienne Meriem Benallal, Lila Borsali, Tewfik Benghabrit, Hamid Taleb Bendib, A. Bouabdallah, Karim Boughazi, et l'humoriste Anis Hakim se sont succédés, dans la soirée du mercredi, sur scène pour interpréter des chansons puisées du patrimoine andalou et chaabi, dans un rythme moderne, donné par l'orchestre "Jarka".

L'émotion était à son comble lorsque les sept artistes ont chanté en choeur une œuvre composée pour la circonstance et intitulée "Amel el khir wa nsa" écrite par Meriem Benallal et composée par le chef de l'orchestre "Jarka", Khelil Baba Ahmed.

SOGRAL Les départs seront assurés durant le Ramadhan



La société d'exploitation des gares routières d'Algérie Sogral EPE/SPAA a annoncé hier que les départs seront assurés durant le mois sacré du Ramadhan au niveau de l'ensemble de toutes ses gares routières.

Les horaires de travail durant le Ramadhan seront de 9h à 16h...

Les horaires de travail durant le mois de Ramadhan applicables dans les institutions et les administrations publiques seront de 9h à 16h du dimanche au jeudi, a indiqué dimanche un communiqué de la direction générale de la Fonction publique. Pour ce qui est des wilayas d'Adrar, Tamanrasset, Illizi, Tindouf, Béchar, Ouargla, Ghardaïa, Laghouat, Biskra et El Oued, les horaires de travail sont fixés de 7h30 à 14h30, précise le communiqué. Les horaires habituels de travail reprendront après l'Aïd El-Fitr, ajoute la même source.

...et de nouveaux horaires pour les tramways d'Alger, de Constantine et d'Oran

Les tramways d'Alger, de Constantine et d'Oran vont circuler de 7h00 à 1h40 le lendemain durant le mois de Ramadhan, indique la Société d'exploitation des tramways (Setram) dans un communiqué. À Alger, le tramway sera accessible aux usagers de 7h00 à 1h40 le lendemain avec une interruption de 45 mn durant le f'tour (rupture du jeûne), celui de Constantine de 7h00 à 01h00 avec un arrêt de 30 mn, alors qu'à Oran, il circulera de 7h00 à minuit avec 35 mn d'interruption au f'tour.

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

L'Etat de droit et la séparation des pouvoirs, principales propositions du FLN



La consécration de l'Etat de droit et la séparation des pouvoirs figurent parmi les principales propositions du parti du Front de libération nationale (FLN) dans le cadre des consultations sur la révision de la Constitution, a indiqué, jeudi à Alger, son secrétaire général, Amar Saadani.

Dans une déclaration à l'issue de sa rencontre avec le ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, qui mène ces consultations, M. Saadani a indiqué que le parti du FLN a fait «33 propositions» portant notamment sur la consécration de l'Etat de droit, la séparation des

pouvoirs et le renforcement du rôle des élus.

Il a appelé, par la même occasion, les acteurs politiques, toutes tendances confondues, ainsi que les différentes personnalités nationales et les organisations de la société civile à prendre part aux consultations.

M. Ouyahia reçoit le président de l'Association algérienne du Droit constitutionnel

Le ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, a reçu, mardi à Alger, le président de l'Association algérienne du Droit constitutionnel, le Pr Mohamed Boussoumeh.

A l'issue de cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre des consultations sur le projet de révision de la Constitution, le Pr Boussoumeh s'est abstenu de faire de déclaration à la presse.

Le 15 mai dernier, la présidence de la République avait adressé des invitations à 150 partenaires constitués notamment de partis politiques, d'organisations et d'associations nationales pour prendre part aux consultations sur la révision de la Constitution.

Les invitations ont été acceptées par 30 personnalités sur 36 destinataires, 50 partis politiques sur 64 invités, toutes les organisations et associations nationales destinataires d'une invitation et les 12 professeurs d'universités sollicités.

La LADH émet des réserves sur l'inscription de la réconciliation nationale comme constante nationale dans la Constitution

La Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH) émet des réserves sur l'inscription de la réconciliation nationale comme constante nationale dans le projet portant révision de la Constitution, a indiqué mercredi à Alger son président, Mokhtar Bensaïd. «La charte pour la paix et la réconciliation nationale a été adoptée par voie référendaire, il est donc inutile de l'inscrire comme constante nationale dans le préambule du projet de Constitution», a indiqué M. Bensaïd à l'issue de sa rencontre avec le ministre d'Etat, directeur de cabinet à la présidence de la République, Ahmed Ouyahia. Il a indiqué, par ailleurs, que la LADH a pro-

posé plusieurs amendements sur diverses questions lors de la rencontre avec M. Ouyahia, qui mène les consultations sur la révision de la Constitution depuis le début du mois de juin, citant notamment, la limitation des mandats présidentiels et la séparation des pouvoirs. A ce propos, M. Bensaïd a relevé que «la durée du mandat présidentiel doit être définie dans la Constitution et fixée à cinq années renouvelables une seule fois», soulignant, en outre, la nécessité de séparer entre les pouvoirs exécutif, législatif et juridique, afin, a-t-il dit «d'éviter une éventuelle domination du pouvoir exécutif et d'assurer un équilibre entre

les trois pouvoirs». Il a aussi plaidé pour le remplacement du Conseil constitutionnel par une Cour constitutionnelle dont le président doit être élu pour un seul mandat d'une durée allant entre cinq à neuf années. Le président de la LADH a aussi appelé à la constitutionnalisation du Conseil supérieur de la magistrature comme étant une «institution indépendante». M. Bensaïd a relevé que parmi les propositions d'amendement de la LADH figuraient la constitutionnalisation des droits de la défense, des mécanismes à même de garantir une justice équitable ainsi que d'autres qui concernent la lutte contre la corruption, la protec-

Le parti TAJ plaide pour une constitution «consensuelle et prospective»

Le parti Tajamou Amel El Djazair (TAJ) plaide pour une constitution «consensuelle et prospective» qui prend en considération les «préoccupations actuelles de la société algérienne avec une vision pour l'avenir», a indiqué mercredi à Alger son président, Amar Ghoul.

«Nous plaids pour une constitution consensuelle et prospective. Notre parti propose aussi l'introduction de nouveaux articles à intégrer dans la prochaine constitution», a indiqué M. Ghoul à la presse à l'issue d'une rencontre avec le ministre d'Etat, directeur de cabinet à la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, qui mène les consultations sur la révision de la Constitution.

Il a, à cet égard, appelé à constitutionnaliser la langue amazigh comme «langue nationale et officielle», ainsi que d'autres articles qui consacrent un «intérêt important» pour la jeunesse, les compétences, la femme, la communauté algérienne établie à l'étranger, les personnes en situation d'handicap, les personnes âgées, la famille et l'enfance.

Le parti TAJ propose aussi une constitution «qui assure la séparation des pouvoirs dans un esprit de complémentarité et de coopération, une économie prospère et durable qui prend en compte la protection de l'environnement et qui encourage le capital national».

M. Ghoul a indiqué, par ailleurs, que sa formation politique appelait à un régime semi-présidentiel et à une constitution garantissant les droits et les libertés collectives et individuelles et qui consolide la lutte contre la corruption dans toutes ses formes.

APS

L'Union nationale des Ordres des avocats met l'accent sur les droits de l'Homme

L'Union nationale des Ordres des avocats a mis l'accent, jeudi à Alger, sur les questions relatives à la défense et à la promotion des droits de l'Homme, dans le cadre des consultations sur le projet de révision de la Constitution.

Dans une déclaration à l'issue de sa rencontre avec le ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, qui mène les consultations sur la révision constitutionnelle, le président par intérim de l'union, Yahia Bouamama, a indiqué que ses propositions ont été axées également sur la protection des libertés individuelles et collectives, ainsi que l'indépendance de la justice.

Les propositions ont été, en outre, focalisées sur «le renforcement de la présomption d'innocence et l'élargissement de la saisine du Conseil constitutionnel à l'Union nationale des Ordres des avocats», a-t-il ajouté. M. Bouamama a appelé, par la même occasion, à permettre au juge d'appliquer «sainement» la loi pour assurer des procès «justes et équitables», ainsi qu'au renforcement du droit de la défense.

tion de l'environnement et l'économie du pays. La LADH propose aussi, selon son président, la constitutionnalisation d'une instance supérieure indépendante chargée de la préparation et de la supervision des élections et ce, dans un souci de transparence, ainsi qu'une institution pour le développement durable. Par ailleurs, M. Bensaïd a appelé à la tenue d'une rencontre nationale autour de la révision de la Constitution qui regroupera toutes les tendances politiques car, a-t-il souligné, «c'est l'intérêt général de l'Algérie qui prime avant toute chose, en dépit de la différence des avis et des positions».

GRÈVE DES CONTRÔLEURS AÉRIENS EN FRANCE Air Algérie regroupe ses vols pour faire face aux perturbations

La compagnie nationale Air Algérie a procédé au groupement de ses vols vers et à partir de la France pour faire face aux perturbations causées par la grève en cours des contrôleurs aériens en France, a indiqué mercredi à Alger son P-DG Mohamed Salah Boulif.

«La direction générale de l'aviation civile française a demandé à toutes les compagnies aériennes opérant en France de diminuer de 20% le nombre de leurs vols du 24 au 29 juin après l'annonce de la grève des contrôleurs aériens français», a souligné M. Boulif lors du forum DK News.

Air Algérie a accédé à cette demande et a réduit le nombre de ses vols en supprimant les vols à faible demande, notamment ceux programmés vers les villes de province françaises. Pour faire face à d'éventuelles perturbations dans son programme et gérer le flux de voyageurs, Air Algérie a procédé au groupement de ses vols.

«Sur Alger, on a supprimé quelques vols et on a mis des gros porteurs. À titre d'exemple, on a remplacé un avion de 260 places par un autre appareil de 350 pour gagner des places», a-t-il expliqué. Par ailleurs, M. Boulif a indiqué que sa compagnie avait demandé à l'avia-



tion civile française une autorisation pour assurer 86 vols supplémentaires à partir et vers la France afin de répondre à la forte demande durant la saison estivale, conformément aux accords algéro-français.

«La partie française n'a pas donné son accord jusqu'à maintenant. Nous attendons toujours l'autorisation des autorités françaises pour répondre à la forte demande des Algériens de l'étranger», a-t-il dit. Concernant les tarifs promotionnels appliqués par Air Algérie, jugés encore trop élevés par les usagers, M. Boulif a souligné, une nouvelle fois, que la politique de la compagnie était fondée sur la règle de l'offre et de la demande, sans compter, a-t-il tenu à ajouter, que les promotions ne concernent pas tous les vols pour des raisons évidentes de rentabilité.

M. Boulif a rappelé, en outre, que l'entreprise allait acquérir 16 nouveaux avions pour un montant total de 60 milliards de DA, le pre-

mier avion devant être réceptionné en décembre 2014 et le dernier à fin 2016. Cette nouvelle flotte devrait permettre à la compagnie nationale de récupérer et de développer des parts de marché sur le réseau international pour atteindre 53% en 2017 contre 50% actuellement.

Pour mieux gérer cette nouvelle flotte et ouvrir de nouvelles dessertes notamment vers l'Afrique, Air Algérie a demandé au ministère des Transports de lui octroyer la nouvelle aérogare en construction. Selon M. Boulif, l'actuel ministre des Transports a donné son accord de principe. «Cette éventualité permettrait à la compagnie d'atteindre ses objectifs en terme de capacité d'accueil à 10 millions de passagers, en 2018, contre 5 millions actuellement», a-t-il dit. Avec le renforcement de la flotte du pavillon national et l'acquisition éventuelle de la nouvelle aérogare, Air Algérie pourrait en outre porter sa capacité de transit de 13% à 25% d'ici à 2019.

HADJ 2014

Mesures sanitaires préventives contre le coronavirus en Arabie saoudite

L'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite, Mahmoud Bin Hussein Kattane a affirmé, hier à Alger, que des mesures sanitaires et préventives avaient été prises par son pays contre le coronavirus, estimant que ce virus n'était pas si dangereux.

«Des mesures sanitaires préventives contre le coronavirus ont été prises par le ministère saoudien de la Santé, en coordination avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS)», a indiqué l'ambassadeur saoudien, dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie de pose de la première pierre du projet de réalisation du nouveau siège de l'ambassade du Royaume d'Arabie saoudite à Alger.



«Des concertations sont en cours avec tous les pays arabes et musulmans», a-t-il souligné, estimant que ce virus n'était pas «aussi dangereux».

Ce virus ne présente pas «un risque majeur pour les pèlerins», a-t-il rappelé.

Concernant la polémique suscitée autour

des compagnies d'assurances de pèlerins en Arabie, il a dit qu'il s'agissait uniquement de «compagnies nationales d'assurances agréées par les gouvernements arabo-musulmans. Quant au quota des hadjis, l'ambassadeur saoudien a précisé que l'organisation de la coopération islamique (OCI) était chargée de fixer ce quota», soulignant que les quotas actuels ne seraient pas modifiés, en raison des travaux d'extension de la mosquée des Lieux saints et des différents projets prévus à la Mecque.

«Tout Etat musulman a le droit d'envoyer des pèlerins dans les Lieux saints de l'Islam, à hauteur de 10% de sa population», a-t-il ajouté.

OMRA 2014

Octroi de 215.000 visas aux Algériens

L'ambassadeur du royaume d'Arabie saoudite, Mahmoud Bin Hussein Saïd Kattane, a annoncé hier à Alger, l'octroi de 215.000 visas aux pèlerins algériens, depuis le début de l'année 2014 à ce jour.

Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie de pose de la première pierre du projet de réalisation du nouveau siège de l'ambassade du royaume d'Arabie saoudite à Alger, l'ambassadeur saoudien a an-

noncé l'octroi de 215.000 visas aux pèlerins algériens pour la Omra (petit pèlerinage), soit une augmentation d'environ 50.000 visas par rapport à la même période de l'année précédente. Il a en outre indiqué que les visas accordés pour la Omra durant le mois de Ramadhan et les mois à venir connaîtront une hausse, ajoutant que l'ambassade n'exigeait pas des frais pour l'obtention de visas.

LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS, DEVANT LE PARLEMENT

Les aéroports de partance seront reconstruits dès le parachèvement des travaux des aéroports de Djeddah et de Médine

Le ministre des Affaires religieuses et des waks, Mohamed Aissa, a affirmé hier à Alger que le nombre des aéroports de partance pour les Lieux saints de l'Islam, sera reconstruit dès le parachèvement des travaux d'expansion des aéroports de Djeddah et de Médine en Arabie saoudite.

À la question d'un membre du Conseil de la nation concernant les contraintes que subissent les citoyens de la wilaya de Béchar lors de leur déplacement à l'aéroport d'Oran pour se rendre aux Lieux saints de l'Islam, le ministre a indiqué que «les pèlerins algériens sont appelés à se déplacer dans les régions où existent les cinq aéroports de partance».

Il s'agit des aéroports d'Alger, d'Oran, de Constantine, de Annaba et de Ouargla. Le responsable a fait état d'une possible reconSIDération du nombre d'aéroports de partance à l'avenir. «Notre position sera revue dès la levée des facteurs qui ont conduit à la réduction des aéroports de partance et du nombre de pèlerins, notamment les travaux d'expansion des aéroports de Djeddah et de Médine et les travaux à la Mecque qui ont eu de grandes répercussions sur le choix des aéroports concernés», a-t-il expliqué. «Le choix des aéroports pour transporter les pèlerins vers les Lieux saints de l'Islam se fait en accord avec plusieurs parties», a précisé le ministre, soulignant que l'expansion des aéroports de Djeddah et de Médine ont contraint l'Arabie saoudite à prendre des mesures de réduction des aéroports de partance et de limiter le nombre des hadjis transportés à 250 pour chaque vol.

Le ministre a rappelé à l'occasion que pour la saison du hadj de cette année 28800 pèlerins algériens seront transportés vers les Lieux saints de l'Islam, précisant que le quota de l'Algérie sera de nouveau arrêté à 36000 hadjis dès le parachèvement des travaux d'expansion de La Mecque qui se poursuivent depuis trois années. Concernant l'organisation du hadj 2014, le ministre a indiqué que 45 agences ont été sélectionnées. Il s'agit des mêmes agences qui ont pris en charge l'organisation du hadj l'année dernière, a-t-il ajouté. Il a souligné cependant que certaines agences qui avaient organisé la Omra cette année se sont vues retirer l'accréditation en raison de préjudices subis par les hadjis du fait de leurs fautes et dysfonctionnements.

BANLIEUE ALGÉROISE

Les trains circuleront de nuit durant le mois de Ramadhan

Les trains de la banlieue algéroise (Alger-Réghaïa et Alger-Blida) seront accessibles de nuit aux voyageurs pendant le mois sacré du Ramadhan à compter d'aujourd'hui, a indiqué hier la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) dans un communiqué. Sur la banlieue Est (Alger-Réghaïa), à partir du 27 juin, le premier train quittera la gare de Réghaïa à 21h40 et le dernier (troisième) à 1h30 du matin tandis qu'à la gare d'Alger, le premier départ est prévu à 22h40 et le dernier (deuxième) à 00h30, précise la SNTF dans son communiqué. Dans la banlieue Ouest (Alger-Blida), il y a un seul train: le départ sera donné chaque jour de Blida à 21h15 et le retour de la gare d'Alger à minuit pile, selon la même source. Les tramways d'Alger, de Constantine et d'Oran vont par ailleurs circuler de 7h00 à 1h40 le lendemain durant le mois de Ramadhan, a indiqué mercredi la Société d'exploitation des tramways (Setram). À Alger, le tramway sera accessible aux usagers de 7h00 à 1h40 le lendemain avec une interruption de 45 mn durant le t'tour (rupture du jeûne), celui de Constantine de 7h00 à 01h00 avec un arrêt de 30 mn, alors qu'à Oran, il circulera de 7h00 à minuit avec 35 mn d'interruption au t'tour.

Les horaires habituels d'exploitation (7h00 à 23h00) des lignes de tramways dans ces trois villes reprendront dès le premier jour de l'Aïd El Fitr, a précisé la Setram. La Commission nationale d'observation du croissant lunaire relevant du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a annoncé mercredi que l'observation du croissant lunaire annonçant le début du mois de Ramadhan aura lieu aujourd'hui 29 Chaâbâne 1435 de l'Hégire correspondant au 27 juin 2014.

APN

Des députés appellent au perfectionnement des préposés à l'état civil pour éviter les erreurs

Des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont plaidé hier lors d'une séance consacrée à la loi sur l'état civil, en faveur du perfectionnement des personnels des services de l'état civil pour mettre fin aux erreurs commises dans les registres.

Lors de cette séance consacrée à l'examen de la loi amendant et complétant l'ordonnance relative à l'état civil, le député Noureddine Kihal du parti du Front de libération nationale (FLN), a souligné l'importance de l'état civil qui est, a-t-il dit, «la mémoire de la nation» estimant que «ce que craint le citoyen le plus et de se voir délivrer des documents émaillés d'erreurs».

Il a précisé qu'une écriture mal soignée était souvent à l'origine de la majorité de ces erreurs. De son côté, la



député Fatma Zohra Bounar a estimé que «l'amélioration des infrastructures restait insuffisante pour parler d'une amélioration du service public» soulignant la nécessité d'accorder davantage d'intérêt au facteur humain. La composante du service de l'état civil comporte majoritairement de personnes recrutées dans le cadre du filet social et qui manquent de formation en matière de traitement de documents aussi impor-

tants». Elle a rappelé dans ce sens que la rectification des erreurs prenait beaucoup de temps laissant le citoyen «égaré entre les services d'état civil et ceux de la justice».

Les préposés au registre de l'état civil informatisé, qui est un registre officiel, doivent être qualifiés, a-t-elle insisté. La députée Fatima Ouissat du parti FLN a préconisé la formation et le perfectionnement des préposés au registre de l'état civil indiquant que toute rectification sur un acte administratif devait englober systématiquement tous les documents en relation. Pour le député RND, Mohamed Tahar Kadour, le service d'état civil constitue «un point noir» dans le fonctionnement des communes.

Le principe de compétence doit primer dans le choix des personnels de cette structure, a-t-il soutenu. Le représentant de l'Alliance de l'Algérie verte (AAV) Naâmane Laouar a jugé inacceptable de choisir les agents de l'état civil dans le cadre du filet social et de les soumettre ensuite aux obligations de qualité.

BELAÏZ À L'APN

Amélioration du service public : bientôt un numéro national pour les citoyens algériens

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales Tayeb Belaïz a annoncé, hier à Alger, l'affection prochaine à chaque citoyen algérien d'un numéro national qui viendra se substituer à certains documents administratifs.

En marge d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée à l'examen du projet de loi amendant et complétant l'ordonnance relative à l'état civil, M. Belaïz a déclaré qu'il sera procédé prochainement à l'affection à chaque citoyen algérien d'un numéro national, lequel se substituera à certains documents administratifs, et ce dans le cadre de la modernisation de l'Administration et l'amélioration du service public.

A partir du mois d'août, les citoyens algériens pourront retirer l'acte de mariage de n'importe quelle commune à travers le territoire national ou annexé administrative grâce au registre



national informatisé de l'état civil, a précisé M. Belaïz.

Cette opération touchera dans une seconde étape les actes de décès, a-t-il ajouté. Cette initiative intervient dans le cadre des mesures prévues par le plan d'urgence de modernisation de l'Administration visant à faciliter aux citoyens les procédures administratives.

Plusieurs mesures ont été mises en œuvre dans le cadre de ce plan d'urgence dont la prolongation de la validité des actes de naissance d'un à dix ans et le retrait de ces

documents au niveau de n'importe quelle commune en un temps record.

Le projet de loi vise à introduire plusieurs nouvelles mesures, consistant à prolonger la durée de validité des extraits de naissance à dix ans, sauf en cas de changement dans l'état civil du concerné suite à un mariage ou un décès et l'annulation d'un acte de déces.

La majorité sera fixée à 19 ans, en conformité avec les dispositions du code civil. Le nouveau texte de loi pré-

voit l'introduction de nouvelles dispositions habilitant le président d'APC à conférer la qualité d'officier de l'état civil à ses adjoints et aux délégués spéciaux et communaux.

Répondant à une question sur une proposition formulée dans le cadre des concertations politiques en cours sur le projet de révision de la Constitution, et portant sur l'attribution au Chef de l'exécutif de la mission de désignation des walisi, M. Belaïz a affirmé qu'en cas d'introduction de cette proposition dans la Constitution elle sera appliquée ajoutant que la désignation des walisi relève actuellement des prérogatives du président de la République.

Cette séance plénière était marquée par l'absence de plusieurs députés dont certains étaient programmés pour poser des questions orales sur le projet de loi soumis au débat.

M. AMARA BENYOUNÈS L'A ANNONCÉ

Conférence nationale sur le commerce informel en septembre

Une conférence nationale pour débattre de la problématique du commerce informel en Algérie et tenter de trouver des solutions sera organisée en septembre ou octobre, a annoncé hier à Alger le ministre du Commerce, Amara Benyounès.

Une conférence nationale pour discuter du marché parallel est prévu en septembre ou octobre, a-t-il déclaré au Forum de la radio nationale, soulignant que cette rencontre sera précédée par une réunion gouvernementale devant être sanctionnée par des recommandations. A partir de ces recommandations, on va initier la conférence nationale, a-t-il précisé.

M. Benyounès a réaffirmé que l'éradication du marché parallel est parmi les dossiers prioritaires du prochain quinquennat. Il a rappelé, ainsi, la construction dans les cinq prochaines années de 1.000 nouveaux marchés de proximité à travers le territoire national pour faire intégrer les commerçants activant dans l'informel dans le circuit officiel.

Les quartiers nouvellement construits sont pris en considération dans ce projet de 1.000 marchés, selon M. Benyounès qui a fait savoir que trois réunions avec le minis-

tère de l'habitat ont été organisées depuis deux mois pour discuter de la possibilité d'intégrer des marchés dans les nouveaux quartiers. Assurant que cette opération d'éradication va être menée à travers un dialogue pacifique et non avec répression, le ministre a fait savoir que 840 marchés parallèles sur un total de 1.000 recensés en Algérie avaient été déjà éradiqués. Toutefois, le ministre a averti que la loi va être appliquée à ceux (commerçants) qui s'opposent aux règles de l'Etat. Concernant l'augmentation des prix et les pénuries des produits de grande consommation en ce mois de Ramadhan, le ministre a estimé que les prix ne vont pas connaître une importante hausse, relevant que durant ces derniers jours, ils ont augmenté de 9 à 12% contre 22% l'année passée (à la veille de Ramadhan). Pour autant, M. Benyounès a appelé encore une fois les consommateurs algériens à rationaliser leurs achats et à éviter le stockage afin de parer à d'éventuelles pressions et pénuries sur le marché qui pourraient avoir un impact sur les prix puisque, selon lui, seul l'offre et la demande peuvent réguler le marché. Sur un autre plan, le ministre a réaffirmé le maintien de la politique de subvention des prix des produits de

M. GHOU L'A ANNONCÉ**HIER À TIPASA**

Le renforcement de la flotte navale avec 27 bateaux portera les capacités de transport maritime à 30%

Le projet de renforcement de la flotte nationale avec 27 bateaux permettra de porter les capacités du transport maritime de l'Algérie de 30%, a assuré hier à Bou Ismaïl (Tipasa), le ministre des Transports, Amar Ghoul.



«Actuellement, la flotte nationale ne couvre que 3 % des transactions commerciales enregistrées au niveau des différents ports algériens», a indiqué M. Ghoul en marge d'une cérémonie de sortie de trois promotions d'ingénieurs d'Etat de navigation maritime à l'Ecole nationale supérieure maritime de Bou Ismaïl. Le projet de renforcement de la flotte nationale avec 27 bateaux, au titre du quinquennat 2014-2019, dont 25 bateaux marchands et 2 de transport maritime de voyageurs, se trouve «à un stade très avancé d'études», a-t-il déclaré à l'APS, sans fournir plus de détails, tout en réitérant l'engagement du gouvernement, sur la base des orientations et instructions du Président de la République, eu égard à son impact positif sur l'économie nationale».

Il a annoncé, dans ce sillage, l'existence de projets colossaux «se trouvant à un stade avancé de concrétisation». Parmi ces projets, M. Ghoul a cité les études techniques, en voie de finalisation, relatives à la sélection d'un site pour la réalisation du «second plus grand port commercial du pays à Tipasa». Le bureau d'études sud-coréen chargé du projet présentera son rapport final, en septembre, en vue de localiser un site d'implantation entre Cherchell et Ténès (Chlef), a-t-il précisé. Il s'agit également de faire du port de Djendjen (Jijel), un «pôle méditerranéen et mondial en matière d'accueil des conteneurs», a-t-il ajouté, soulignant que ce port est appelé à jouer un rôle d'importance, à l'avenir. Signalant l'existence d'une multitude d'autres projets visant à l'accroissement des capacités d'accueil des ports du pays», le ministre a également fait cas du lancement «prochain» de projets de transport interwilaya du littoral, outre «l'entame de la concrétisation des projets de transport maritime urbain, au niveau des grandes villes côtières, afin de désengorger la circulation routière, avec une option pour un transport maritime de plaisance, destiné à la découverte du littoral algérien».

M. Ghoul a présidé, jeudi à l'Ecole nationale supérieure maritime de Bou Ismaïl, une cérémonie de sortie de promotions d'ingénieurs d'Etat de navigation maritime, en compagnie du ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Ahmed Ferroukhi, et du Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdellah Hamel.



mère nécessité (lait, blé, sucre...). Par ailleurs, le ministre, en répondant à une question sur l'adhésion de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), a annoncé la tenue prochaine d'une journée parlementaire pour sensibiliser les députés sur l'importance d'accéder à cette organisation.

COMMUNICATION

Le ministre de la Communication souligne l'importance de la formation dans le journalisme d'investigation

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a souligné hier à Alger l'importance d'une formation adaptée pour exercer le journalisme d'investigation. L'exercice du journalisme d'investigation est subordonné à certaines conditions, a déclaré le ministre en marge d'une session de formation sur le journalisme d'investigation au profit de journalistes de différents médias. Rappelant le profil du journaliste d'investigation et les conditions de travail à réunir pour l'accomplissement de cette fonction, M. Grine a estimé que le journaliste algérien doit être «conscient» qu'une «enquête de presse ne peut être réalisée dans un délai court». Le problème de la presse algérienne est que certains titres sont toujours en quête d'un scoop alors qu'ils ne disposent pas, dans la plupart des cas, de preuves suffisantes de ce qu'ils avancent, selon le ministre.

L'objectif de telles rencontres est de permettre aux journalistes algériens d'atteindre le professionnalisme, conformément aux recommandations du président de la République contenues dans son message à la presse, à l'occasion de la journée mondiale de la liberté de la presse, a-t-il précisé. Concernant l'installation du conseil de déontologie de la profession et de l'autorité de régulation de l'audiovisuel, M. Grine a précisé que cette démarche était liée à la définition du profil du journaliste professionnel, une mission qui a été confiée à une commission ad hoc.

TRANSPORTS

La Setram teste les procédures d'intervention en cas d'accident sur le tramway d'Alger

Un exercice de simulation d'incendie a été organisé dans la nuit de mardi à mercredi sur le tramway d'Alger (Ruisseau-Kahouat Chergui) à l'effet de tester et de mettre à jour les procédures d'intervention des différentes parties concernées en cas d'accident, a-t-on constaté. Organisé par la Société d'exploitation des tramways (Setram) en partenariat avec l'entreprise de distribution des produits pétroliers Naftal, la Protection civile et la Sécurité nationale, l'exercice a porté sur la simulation d'une collision entre une rame du tramway et un train de la Naftal, au niveau de la croisée du chemin de fer, au quartier "La Glacière". Une rame du tramway percute un train de transport de carburant et le conducteur de la rame alerte le poste de contrôle centralisé (PCC) de la Setram qui, de son côté, alerte la Protection civile et les services de sécurité au sujet de l'accident, selon la simulation. Sur place, plusieurs actions ont été simulées par les différents intervenants: délimiter un périmètre de sécurité, évacuer des blessés, éteindre l'incendie et remorquer la rame et le train.

"Cet exercice de simulation se fait de manière régulière dans le cadre du programme d'exploitation du tramway. Il consiste à tester les plans d'interventions et de sécurité des différentes parties pour pouvoir identifier les éventuelles lacunes et mettre à jour ces procédures", a expliqué le directeur général de Setram, Grégory Malet.

Un précédent exercice de simulation d'incendie sur le tramway d'Alger avait été organisé en mai 2012, selon la Setram.

TOURISME

La ministre du Tourisme insiste sur le principe de la qualité dans les prestations de services

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Nouria Yamina Zerhouni, a insisté mercredi à Alger, sur la nécessité de mettre en avant le principe de la qualité en matière des prestations de services touristiques.

La ministre a précisé, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du tourisme, que «l'approche inhérente à la qualité du tourisme signifie, en réalité, le développement permanent qui a pour but d'améliorer le système de travail et des prestations de services pour répondre aux exigences du client».

Elle a rappelé, dans cette optique, que le plan de qualité du tourisme qui a été établi, a pour but d'encourager le développement de la qualité et de la garantir au niveau des structures touristiques». La ministre a appelé également à créer un climat de concurrence au sein de ce secteur, tout en rappelant que cette concurrence est devenue «très influente» dans le marché mondial du tourisme, «en raison de la nature même de ce marché».

Mme Zerhouni a mis en exergue l'im-



portance du marché du tourisme local qui représente, selon elle, un axe «primal» dans la stratégie de promotion du tourisme en Algérie.

Elle a, en outre, insisté sur le développement des ressources humaines dans le cadre de la mise en œuvre du plan de qualité du tourisme pour donner «plus de chance» à la destination Algérie. Il y a lieu de rappeler que le plan de qualité pour la promotion du tourisme en Algérie concerne plus de 300 établissements hôteliers.

La célébration de la Journée natio-

nale du tourisme a été l'occasion pour les cadres de ce département d'exposer le programme d'appui à la diversification de l'économie en Algérie.

Des wilayas pilotes ont été choisies pour la mise en œuvre de ce programme. Il s'agit, entre autres, d'Algier, Tizi-Ouzou, Tipasa, Oran, Blida, Boumerdès, Bouira, Béjaïa, Sétif et Constantine. Les premiers contrats d'apprentissage ont été signés, à cette occasion, entre des apprentis en tourisme et des directeurs d'établissements hôteliers.

SERVICE NATIONAL

Les députés proposent la réduction de la durée du service national à moins d'une année

Les représentants de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont insisté mercredi lors du débat autour du projet de loi relatif au service national sur la nécessité de réduire la durée légale du service national à six mois, d'aligner l'allocation mensuelle des appels sur le salaire national minimum garanti (SNMG) ou un montant supérieur et d'accorder la priorité d'emploi aux jeunes ayant accompli cette obligation nationale.

La députée du Front de la Justice et du développement (FJD), Meriem Derradjai a plaidé en faveur de la réduction de la durée du service national à six mois au lieu de 12 comme stipulé dans le projet de loi. Elle a proposé à ce propos de substituer l'appellation «service militaire» à celle de «service national». Pour le représentant du Front des forces socialistes (FFS), Belkacem Amarouché, il s'agit de conférer au concept de service national sa véritable signification en tant que service militaire critiquant la non implication de la communauté nationale résidant à l'étranger à l'enrichissement de la loi et l'absence de mécanismes permettant aux jeunes concernés

par cette obligation nationale d'introduire des recours. La députée du FLN, Salima Athmani, a préconisé de son côté de rechercher les raisons qui poussent les jeunes à fuir le service national. La députée Hafsa Khalifa a également proposé une étude dans ce sens en définissant des cas exceptionnels de dispense et les modalités d'application des sanctions pour l'insoumission aux jeunes résidant à l'étranger.

La députée FLN, Messaouda Hadj Kadour a recommandé de valoriser la contribution de l'armée au développement national et la formation des appelés durant leur mobilisation.

Les députés indépendants, Ahmed Ben Aïssa et Mohamed Medyani, ont proposé quant à eux le maintien de la durée du service national à 18 mois. Selon ces deux députés, les communes doivent prendre en charge l'envoi des convocations aux jeunes assujettis à l'obligation du service national afin de maîtriser les cas d'insoumission. Ils ont également appelé à augmenter la durée des congés accordés aux appelés de 21 jours à 45 jours dans les régions du sud et à 30 jours pour les autres wilayas.

LE MINISTRE DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT, KHALIL MAHI, L'A AFFIRMÉ

Le service national est un choix stratégique

Le ministre des Relations avec le Parlement, Khalil Mahi, a affirmé mercredi à Alger que le devoir du service national «est un choix de principe stratégique». M. Mahi qui répondait aux questions des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors du débat autour du projet de loi relatif au service national, a souligné que ce dernier «préserve le lien entre le peuple et l'armée». Rappelant que l'institution militaire «a joué un rôle principal dans la défense de l'unité et de l'intégrité du pays», le ministre a estimé que la «révision de la loi sur le service

national a été imposée par les mutations socio-économiques».

Le ministre des Relations avec le parlement a par ailleurs indiqué que la décision de réduire la durée du service à une année est intervenue «après des consultations avec des cadres et des académiciens» ajoutant que cette décision visait à «réduire le taux d'insoumission».

Pour ce qui est des avantages accordés aux appelés, M. Mahi a rappelé que ces avantages «restent susceptibles d'être révisés et améliorés» ajoutant que la comptabilisation de la durée de recru-

tement comme service effectif et avec effet rétroactif est «régie par la loi de la retraite et non par celle du service national».

Concernant la formation durant le service national, le ministre a indiqué que le ministère de la Défense nationale a signé en 2008 une convention avec le ministère de l'Education nationale portant sur l'enseignement au profit des appelés ayant un niveau d'instruction limité ajoutant que «cette convention pourrait être étendue au secteur de la formation».

SAÏDA

Convention avec une entreprise chinoise pour recruter plus de 400 ouvriers dans la construction et l'hydraulique

Une convention pour le recrutement de 411 ouvriers a été signée, mercredi, entre la direction de l'emploi de la wilaya de Saïda et l'entreprise chinoise «Shaolin», chargée du projet d'aménagement de l'oued Saïda.

Intervenant à l'occasion de la cérémonie de signature de cette convention, qui a eu lieu au siège de la wilaya, le responsable du secteur de l'emploi a précisé que cette action vise à créer de nouveaux postes de travail et à former une main-d'œuvre qualifiée dans les secteurs de la construction et de l'hydraulique. Le même responsable

a déclaré que des négociations seront entreprises avec les responsables de la société chinoise pour relever les salaires des travailleurs dans le but d'améliorer leur niveau de vie. Le représentant de la société «Shaolin» a fait savoir que cette convention vise à former à long terme une main-d'œuvre algérienne spécialisée dans ce domaine pour consolider sa stratégie de développement de ses investissements en Algérie.

APS

ALGÉRIE - ITALIE

Youcef Yousfi et Federica Guidi expriment leur volonté de renforcer la coopération dans l'énergie

Le ministre de l'Energie Youcef Yousfi et la ministre italienne du Développement économique Federica Guidi ont exprimé, mercredi à Alger, leur volonté de renforcer davantage la coopération dans le secteur de l'énergie dans le cadre d'un partenariat sur le long terme, indique un communiqué du ministère.

Qualifiant les relations entre l'Algérie et l'Italie d'*«anciennes, denses et diversifiées»*, les deux parties ont exprimé *«leur volonté de poursuivre et de renforcer davantage cette coopération dans le cadre d'un partenariat sur le long terme, mutuellement bénéfique»*, souligne la même source. M. Yousfi a présenté également à Mme Federica Guidi, qui effectue une visite de travail en Algérie, les



grandes lignes du programme du secteur en mettant l'accent sur les opportunités qu'il offre aux entreprises italiennes notamment en matière de développement des hydrocarbures y compris les hydrocarbures non-conventionnels.

Il a mis l'accent, à cet effet, sur le développement d'un partenariat dans le domaine de la fabrication, lo-

calement, des équipements entrant dans l'industrie du gaz, du pétrole et des énergies renouvelables, selon le communiqué. M. Yousfi et son hôte ont convenu de l'organisation d'une rencontre, en Italie, pour présenter les opportunités et les possibilités de coopération et de partenariat entre les entreprises des deux pays dans ces domaines.

Sonatrach et Dodsal (Inde) signent un contrat d'installations gazières à Hassi Messaoud

Le groupe Sonatrach et la société Dodsal Engineering (Inde) ont signé mercredi à Alger un contrat de réalisation d'une unité de compression de gaz pour maintenir la production du champ Hassi Messaoud Nord. Le montant du contrat est de 49 milliards de DA pour un délai de réalisation de 36 mois.

Outre l'unité de compression de 24 millions de m³/jour, Dodsal, retenu après une consultation sélective, va également réaliser pour le compte de Sonatrach un réseau de canalisations gazières de 180 km de long.

Ces installations «vont repousser les limites de la production de Hassi Messaoud», plus grand champ pétrolier du pays avec 400.000 barils produits par jour, a déclaré le PDG de Sonatrach Abdelhamid Zerguine, au cours de la cérémonie de signature.

La concrétisation de ce projet permettra de doper la production du gisement de Hassi Messaoud par le



renforcement des capacités de réinjection de gaz pour maintenir la pression des puits. Selon M. Zerguine, le groupe a prévu de réaliser plusieurs projets pour maintenir la production de Hassi Messaoud.

Répondant à ceux qui reprochent à Sonatrach de ne pas avoir investi dans l'amélioration de la récupération de pétrole à Hassi Messaoud, le premier responsable de Sonatrach a affirmé que son groupe a programmé plusieurs pro-

jets dans ce sens, dont un est en cours d'étude. «Nous travaillons dans l'ombre», s'est-il contenté d'affirmer.

Les investissements en matière de récupération et de maintien de la pression du gisement ont permis de maintenir le niveau de production de Hassi Messaoud à 400.000 barils/jour depuis 3 ans. Pour Hassi R'mel, plus grand champs gaziер de l'Algérie, M. Zerguine a fait savoir que Sonatrach a programmé un troisième complexe de boosting qui

va permettre de récupérer 490 milliards de m³ de gaz supplémentaires.

Les réserves récupérables passent à 4,4 milliards de Tep

Les efforts de Sonatrach en matière de maintien de la production des gisements se sont soldés par une augmentation de 5% des réserves récupérables en hydrocarbures du pays passant de 4,2 milliards de Tep (tonne équivalent pétrole) en 2010 à 4,4 milliards de Tep en 2014.

Les réserves en place sont beaucoup plus importantes. En Algérie, le taux de récupération en pétrole est de 30%, alors que celui en gaz avoisine les 70%, selon M. Zerguine. Ainsi la production de Sonatrach connaîtra une hausse considérable d'ici à 2018 grâce à l'entrée en production des gisements de Tinhert, Hassi Bahamou, Hassi Mina, Touat et Reggane, a fait savoir, de son côté, le vice-président amont de Sonatrach, Said Sahnoun.

DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES EN ALGÉRIE

Le CDER et le groupe Sonelgaz signent des conventions de partenariat

Le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) et le groupe Sonelgaz ont signé plusieurs conventions de partenariat pour la validation des sites retenus pour l'implantation des fermes éoliennes et solaires, visant le développement des énergies renouvelables en Algérie, a annoncé mercredi à Alger le directeur du CDER, P. Noureddine Yassa.

Selon ce responsable, une usine de fabrication des panneaux solaires, Aurès Solaire, fruit d'un partenariat algéro-allemand, sera mise en service en septembre prochain dans la wilaya de Batna. Une convention de partenariat et de collaboration a été signée entre le CDER et l'usine de fabrication des panneaux solaires «Condor» en marge d'une journée nationale du solaire photovoltaïque, DZPV 2014, organisée par le Centre.

Le directeur des énergies renouvelables de Condor Electronics a souligné, à ce propos, que cette convention consiste à mettre en relation l'industriel avec le chercheur, dans le domaine des énergies renouvelables, notamment en ce qui concerne le solaire pour une meilleure «collaboration» sur le plan formation et recherches dans les nouvelles technologies.

Abondant dans le même sens, le directeur général de la Recherche scientifique et du développement technologique au CDER, le P. Hafid Aourag a affirmé que l'Algérie cherche à disposer de sa propre industrie de fabrication des panneaux photovoltaïques.

«Aujourd'hui, il y a de plus en plus d'entreprises qui s'intéressent à l'industrie photovoltaïque, les institutions étatiques donnent assez d'importance à l'énergie solaire et les centres de recherche sont prêts à apporter leur contribution pour mettre en place une stratégie nationale du développement du photovoltaïque et disposer de nos propres panneaux solaires à travers notre propre industrie», a-t-il déclaré.

L'Algérie qui dispose d'un climat «différent», doit développer sa propre industrie, car les produits importés peuvent être confrontés à des «problèmes de durabilité à cause de la canicule et l'ensablement», surtout dans le sud du pays, a-t-il relevé.

Selon lui, il y a des études économiques encourageantes, un marché important à l'échelle nationale et des chercheurs compétents et des PME, au nombre de cinq ou six qui ont investi le marché du photovoltaïque. Rapportant le projet de l'usine des panneaux solaires de Rouiba, un projet qui tarde à se concrétiser, en raison de la «défaillance» du partenaire allemand, le P. Hafid Aourag a fait savoir que Sonelgaz a relancé «la consultation» pour engager un autre partenaire pour faire de cette usine «un centre de développement d'une industrie et une technologie algérienne».

Il a rappelé, par ailleurs, la mise en place d'une plateforme nationale de qualité des produits importés, assurant que les panneaux solaires qui ne sont pas certifiés par les centres de recherches nationaux «ne peuvent pas être mis sur le marché».

D'ailleurs, le but de DZPV 2014, selon lui est de réunir les différents acteurs évoluant dans le domaine des énergies renouvelables, essentiellement le photovoltaïque, afin d'avoir une vision globale dans ce domaine, apporter l'expertise du chercheur, la vision de l'industriel et voir comment encourager l'investissement dans ce domaine.

DATTES

Des marges bénéficiaires excessives à l'origine de la flambée du prix

Des marges bénéficiaires «excessives» pratiquées par les opérateurs commerciaux les dattes sont à l'origine de la flambée de leur prix, a affirmé, mercredi à Biskra, le président de l'association de wilaya des producteurs de dattes, Khaled Laâdjali.

«La quête débridée de gain facile et rapide, au détriment des consommateurs, explique ce renchérissement qui a fait passer, ces dernières semaines, le prix du kg de dattes Deglet Nour de 250 à 500 dinars», a soutenu ce producteur rencontré dans son exploitation agricole située dans la commune de Foughala (40 km à l'ouest de Biskra).

La datte actuellement commercialisée est «la même que celle vendue il y a quelques jours et rien ne justifie la courbe ascendante et vertigineuse des prix», a encore affirmé M.

Laâdjali, rappelant que durant la période de récolte, Deglet Nour était écoulée entre 100 et 150 dinars le kg «en tenant compte de tous les frais, en plus une marge confortable». De ce fait, assure-t-il, le prix du kg «ne devrait pas dépasser les 250 dinars».

Les dattes sont une production «100 % nationale» et les quantités récoltées «augmentent d'une année à une autre», a encore ajouté les présidents de l'association des producteurs ayant de souligner que les fluctuations des prix sur le marché international «ne constitue qu'un prétexte fallacieux pour augmenter les marges bénéficiaires».

Lors de la dernière saison, Biskra a réalisé une production record de 3,4 millions de quintaux de dattes dont 2 millions de quintaux de la variété Deglet Nour, de loin la plus

appréciée, selon les données de la direction services agricoles.

Pour le président de l'association locale des producteurs de dattes, «si la propension pour le gain facile anime les acteurs intermédiaires, il devrait en être autrement pour les producteurs de dattes qui disposent, en plus, de chambres froides pour stocker leurs récoltes qu'ils vendent parfois au détail».

Ceux-là, a-t-il souligné, sont «tenus de pratiquer des prix +raisonnablement étudiés+ et éviter d'exploiter le pic de la demande sur ce fruit durant le ramadhan pour augmenter déraisonnablement leurs marges bénéficiaires et contribuer à la flambée des prix».

PROTECTION CIVILE

Sessions de formation pour 120 éléments de la Protection civile à Constantine

Le programme de formation continue lancé cette année par la direction de la Protection civile de la wilaya de Constantine, touchera un total de 120 éléments, tous grades confondus, a indiqué, mercredi à l'APS un officier de ce corps constitué.

Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un programme de recyclage arrêté par la direction générale de la Protection civile (DGPC), et destiné donner à ses personnels «les compétences nécessaires leur permettant d'effectuer efficacement leurs missions», a précisé le lieutenant Zoubir Tir, chef du service de la formation à la direction de la Protection civile, en marge d'une journée de la sensibilisation aux divers dangers liés à la saison estivale.

A l'issue de cette formation dispensée à l'unité nationale d'entraînement et d'intervention de Dar El Beida et à l'institut supérieur de gestion et planification de Bordj El Kiffan (Alger), les stagiaires prendront part à des manœuvres destinées à tester le niveau d'acquisition des connaissances des agents et de les familiariser avec les nouvelles technologies utilisées en matière, notamment, de techniques utilisées lors des catastrophes naturelles, a-t-il expliqué. Ces sessions de formation contribueront également, selon le même responsable, à améliorer les capacités et les qualifications des chefs d'unités d'intervention de la Protection civile dans le domaine important et stratégique de la gestion administrative et opérationnelle. Lancée début de ce mois de juin, la campagne de sensibilisation aux dangers liés à la saison estivale, qui a touché dans une première étape, les étudiants de l'université Constantine 3, porte en particulier sur les noyades dans les lacs et les oueds, les intoxiquations alimentaires, ainsi que les accidents de la route qui «souvent, connaissent une augmentation inquiétante durant la saison chaude», a déclaré de son côté, le chef du service de la prévention au sein ce corps constitué, Abderrahmane Lagrâa. Cette initiative qui touchera l'ensemble des communes de la wilaya, ciblera aussi les mosquées, les maisons et les auberges de jeunes et les sièges des associations, a souligné ce responsable lors de cette manifestation qui a donné lieu à une exposition de photographies sur les interventions et les secours prodigués par les sauveteurs en cas d'accident de la route ou de noyade.

TLEMCEN

Relogement de 270 familles à Remchi

Quelque 270 familles résidant sur le site précaire dit «Oued Namous», au nord de Tlemcen, ont été relogées mercredi dans des habitations neuves, réalisées à l'entrée de la ville de Remchi. Les autorités locales de la wilaya ont remis les clés des logements aux bénéficiaires qui ont exprimé leur joie de passer le mois sacré du Ramadhan dans des habitations décentes dotées de toutes les commodités. Sitôt évacuées, les habitations précaires et autres taudis ont été démolis par les services techniques de la commune de Remchi. D'autre part, dans le cadre de l'éradication de l'habitat précaire, 500 autres logements seront progressivement distribués aux habitants de l'autre grand site précaire de Remchi, en l'occurrence «Oued Sebaa» après le mois de Ramadhan. Enfin, des citoyens vivant dans conditions difficiles bénéficieront de 400 lots de terrain à bâtir et d'un soutien financier de 900.000 dinars. La wilaya de Tlemcen dispose actuellement de 2.200 logements achevés dans diverses daïras notamment à Magnhia, Sebdou, Ghazaouet, Aïn Tellout, Ouled Mimoune, Sabra. Ces logements seront graduellement distribués à leurs bénéficiaires. Pour rappel, 298 logements de type LSP et une trentaine de logements de type RHP ont été récemment distribués à leurs bénéficiaires dans les zones de Boudjlida et Oudjlida de la ville de Tlemcen.

APS

EL-BAYADH

1,63 milliard de dinars d'investissement pour renforcer le réseau électrique durant l'année en cours

Un investissement de l'ordre de 1,632 milliard de dinars a été dégagé par la Société de distribution d'électricité (SDE) d'El-Bayadh afin de renforcer le réseau électrique de cette wilaya durant l'année en cours, a-t-on appris auprès de ses responsables locaux.

Le programme d'investissement régulier a atteint 55,25 % de l'ensemble de l'enveloppe financière réservée dans ce cadre, ce qui représente 902 millions de DA, alors que 703 millions restants entrent dans le cadre du programme d'urgence 2014 dont a bénéficié la direction de la SDE, a révélé son directeur.

Le programme d'urgence consistait en la réalisation de 42 transformateurs qui ont été achevés au niveau de 14 collectivités locales sur les 22 communes que compte la wilaya.

Par ces opérations de renforcement de l'électrification, la wilaya compte mettre fin définitivement aux coupures de l'électricité lors de la période des grandes chaleurs, a indiqué M. Slimane



Klakhi. La Société de distribution de la wilaya d'El Bayadh prend en charge, dans le cadre de son programme régulier, l'amélioration et la mise à niveau de l'ensemble des réseaux électriques ainsi que la maintenance et la rénovation des équipements énergétiques et cela à travers l'ensemble des communes de la wilaya, selon les besoins recensés, a indiqué la même source.

Le volume d'investissement de la SDE a connu une augmentation par rapport à l'année 2013 où le contrat pro-

gramme de développement a atteint 1,068 milliard de dinars, soit 408 millions dans le cadre du programme régulier et 660 millions de dinars dans le cadre du programme d'urgence de la même année a indiqué le

Directeur de cette société. La SDE a réalisé lors des deux dernières années un taux de développement dans l'ensemble des projets concernant l'amélioration de l'alimentation en énergie électrique.

RÉGION OUEST

Réduction de 42% des cas de coupures d'électricité en 2013

La mise en service de nouveaux postes électriques et le renforcement du réseau existant ont permis, l'année dernière, la réduction de 42% des cas de coupures d'électricité dans la zone couverte par la Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'ouest (SDO), soit 17 wilayas, a annoncé, mercredi, à Oran, le président directeur général de cette entreprise.

L'année 2013 a été marquée par la concrétisation d'un programme d'urgence important ayant permis la réalisation de 3.297 postes électriques et 2.887 km de réseau pour un montant de 16,8 milliards de dinars, a indiqué, lors d'une conférence de presse, Ghoul Noureddine.

Ces réalisations ont permis de réduire de 42% le nombre des interruptions et de coupures d'électricité à travers les 17 wilayas couvertes par la SDO. Le même responsable a également souligné que la même année 2013 a connu une évolution de 4% du nombre d'abonnés au réseau d'électricité. Ce chiffre a atteint les 2.218.800 clients. 80.000 nouveaux abonnés ont rejoint le parc de clientèle de la SDO, soit une évolution de 8% par rapport à l'année précédente (2012). Ces abonnements sont au nombre de 1.016.275 clients. Par ailleurs, le portefeuille de recouvrement des créances a connu une évolution de 6%. Il est de l'ordre de plus de 13,7 milliards de dinars, avec une augmen-

tation de 800 millions de dinars par rapport à l'année d'avant (2012). Le réseau d'électricité a, pour sa part, évolué de 4% pour atteindre les 90.645 km de lignes électriques. Durant la même année, 11 wilayas ont en bénéficié du système «Scada» de téléconduite. Des équipements similaires seront installés prochainement dans les wilayas de Tiaret, Tindouf, Adrar, Relizane, Tissemsilt et Aïn Defla, a ajouté le même responsable.

Répondant à une question sur la fraude, Ghoul Noureddine a avancé le chiffre de 2.031 cas de fraude enregistrés par la SDO en 2013. 233 dossiers ont été traités par la justice et leurs auteurs jugés, 187 autres affaires sont en instance de jugement et enfin 370 autres en instance de traitement.

Les pertes sont évaluées à 19 millions de dinars, a ajouté le même responsable. Par ailleurs, le volet formation a pris une grande place dans l'exercice de 2013, puisque 2.130 agents ont été concernés par des cycles de formation, soit un tiers de l'ensemble des effectifs de la société. 652 nouveaux agents ont été recrutés au cours de cette période.

La SDO couvre les wilaya de Chlef, Aïn Defla, Adrar, Béchar, Tindouf, El Bayadh, Naïma, Tissemsilt, Tiaret, Saïda, Belizane, Mostaganem, Oran, Tlemcen, Aïn Témouchent, Sidi Bel-Abbès et Mascara, rappelle-t-on.

ELECTRICITÉ ET GAZ

Un numéro vert et des centres d'appel prochainement mis en place par la SDC

La Société de distribution de l'électricité et du gaz du Centre (SDC) compte lancer, prochainement, un numéro vert et mettre en place des centres d'appel permettant aux citoyens de signaler leurs doléances en cas de perturbation d'alimentation ou autres problèmes, a indiqué, mercredi à Blida, son président-directeur général.

«La SDC s'apprête à conforter les moyens de communication avec ses clients. Après le service de messagerie électronique Aâlimni, permettant de les informer notamment sur leurs factures de consommation et des perturbations dues aux travaux, et les numéros de téléphone des agences mis à la disposition de ces derniers pour soulever leurs doléances, nous comptons lancer prochainement un numéro vert et mettre en place des centres d'appels afin de rendre la communication avec les citoyens plus



interactive», a affirmé Yacine Réhda Redouane, lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan 2013.

Le projet est envisagé dans le cadre de la «nouvelle politique de la SDC visant à se rapprocher davantage des clients», a-t-il relevé, expliquant qu'un bon nombre d'abonnés n'ont pas souhaité donner leurs numéros de téléphone aux agences pour recevoir des informations».

«Le numéro vert sera, certainement, d'un apport considérable dans l'instauration d'une communication constante avec les clients, surtout qu'il sera mis à la disposition des citoyens pour signaler toute éventuelle perturbation dans l'alimentation en énergie», a encore souligné le PDG de la SDC, composée de 14 directions de distribution couvrant les wilayas de Blida, Bouira, Tizi Ouzou, Médiéda, Ghardaïa, Ouargla urbain, Ouargla rural, Laghouat, Illizi, Tamanrasset, Boumerdès, Illizi et Tipasa.

«Le numéro vert sera, certainement, d'un apport considérable dans l'instauration d'une communication constante avec les clients, surtout qu'il sera mis à la disposition des citoyens pour signaler toute éventuelle perturbation dans l'alimentation en énergie», a encore souligné le PDG de la SDC, composée de 14 directions de distribution couvrant les wilayas de Blida, Bouira, Tizi Ouzou, Médiéda, Ghardaïa, Ouargla urbain, Ouargla rural, Laghouat, Illizi, Tamanrasset, Boumerdès, Illizi et Tipasa.

BLIDA (HAMMAM MELOUANE) 35 blessés dans un accident de bus



Trente-cinq (35) personnes ont été blessées, mercredi matin, à la suite du renversement d'un bus de transport de voyageurs à Hammam Melouane, à 35 km à l'est de la ville de Blida, a-t-on appris auprès de la Protection civile. L'accident a eu lieu sur le tronçon de la route nationale RN 61, reliant Hammam Melouane à Bougara, selon la même source qui a pré-

cisé que le bus s'est renversé au bord d'un oued, ce qui a causé des blessures diverses à l'ensemble des 35 voyageurs. La plupart des blessés ont été transférés à l'hôpital de Bougara, où ils ont reçu les soins nécessaires, tandis que ceux souffrant de graves blessures ont été transférés à l'hôpital Frantz-Fanon de Blida, a-t-on ajouté de même source.

Près de 125 hectares de céréales ravagés par des incendies à Guelma et Mila

Une superficie de près de 125 hectares de céréales a été détruite par plusieurs incendies qui se sont déclarés ces dernières 48 heures dans plusieurs communes des wilayas de Guelma et de Mila, ont indiqué, mercredi, les services de la Protection civile.

A Guelma, ce sont 75 hectares dont 33 ha de blé dur, 10 ha de champs moissonnés et 2 ha d'herbes sèches qui sont partis en fumée à la suite d'un important incendie à la mechta Menia, dans la commune d'Aïn Larbi, selon la même source.

Des champs voisins des localités de Sellaoua Annoua, de Tamoulka, d'Aïn Larbi et d'Aïn Makhoul, ont également été le théâtre de quatre autres incendies qui ont ravagé 26,5 ha de blé dur, 10 ha de blé tendre, 5,5 ha d'orge, 21 ha de champs moissonnés, 240 bennes de foin et autres arbres fruitiers.

Dans la wilaya de Mila, les flammes ont détruit, durant la même période, quelque 50 hectares de champs céréaliers dans plusieurs communes, notamment à Oued Athmania, Ferdjouia et M'chira, selon la même source qui a également fait savoir que 13 hectares d'oliviers et de chênes ont été la proie des flammes non loin de la localité de Terrai-Bainen.



La ministre de la Culture rend hommage au défunt Mohamed Bouzid

La ministre de la Culture, Nadia Labidi s'est dite consternée suite au décès, mardi à Paris, du peintre Mohamed Bouzid. «J'ai appris avec consternation le décès de l'illustre plasticien Mohamed Bouzid, un des artistes qui ont enrichi le domaine des arts plastiques en Algérie et lui ont ouvert des perspectives universelles», écrit la ministre dans un message de condoléances. La responsable a rendu hommage au parcours riche et dense de l'artiste qui a participé à plusieurs expositions artistiques collectives en Algérie et dans le monde. «Le défunt a le mérite d'avoir réalisé le sceau et les armoiries de la République algérienne en 1963», rappelle Mme Labidi qui est revenue sur les principales étapes de la vie du défunt Mohamed Bouzid qui a notamment assumé la fonction de conseiller culturel auprès de Malek Haddad en 1963 et participé à la création de l'Union nationale des arts plastiques en 1964. Elle a rappelé qu'en décembre 2012, à l'occasion du cinquantenaire de l'indépendance nationale, une rétrospective lui a été consacrée au Musée national des Beaux-Arts d'Alger.



CULTURE

Un "Carrefour des artistes" à la Pêcherie d'Alger

Un espace culturel baptisé «Carrefour des artistes» pouvant accueillir jusqu'à 400 spectateurs a été inauguré mercredi soir à la Pêcherie d'Alger où des soirées musicales se tiendront quotidiennement jusqu'à la fin de la saison estivale, a-t-on constaté. Le «Carrefour des artistes», une esplanade dotée entre autre d'une cafétéria et proposant une belle vue sur le port d'Alger, abritera des soirées de musique populaire «chaâbi» à l'occasion du ramadhan, selon un programme de l'établissement de wilaya Arts et culture. Ce programme est prévu chaque soir à partir de 23h, soit après la prière des «tarawih», du 3 au 25 juillet et verra la montée sur scène d'une pléiade d'artistes comme Mourad Djaafr, Abdelmadjid Meskoud, Aziouze Rais, Abdelkader Chaou, Hocine Dris, Didine Karoun, Rachid Boudjellab, Abdelkader Chercham et Abderrahmane El Qobi. Durant la même période, l'établissement Arts et culture a également programmé

d'autres soirées durant le mois de ramadan, avec d'autres artistes, à l'Office des parcs et loisirs d'Alger (OPLA, Carroubi) et à Ain Béniâ, aux stades Benrahmoune, Bouloumane, 11-décembre, Belle-vue et l'esplanade d'El Djemila. Un concert de Hassiba Abderraouf, Abdelmadjid Meskoud et Abdelkader Chaou a été animé à l'occasion de l'inauguration du «Carrefour des artistes» par le wali d'Alger Abdelkader Zoukh en présence de la ministre de la Culture, Nadia Labidi-Cherabi. En plus du programme d'animation durant le ramadhan, cet espace culturel va abriter des soirées musicales jusqu'à la clôture de la saison estivale, a indiqué M. Zoukh à la presse. Quant à M. Labidi-Cherabi, elle a estimé que cet espace permettrait aux artistes de se rencontrer et au public de découvrir les nouveaux talents notamment de la musique chaâbi qui ne manqueront pas de mettre de la bonne ambiance dans les soirées algéroises pendant le ramadhan.

EL-OUED Démantèlement d'une bande spécialisée dans le vol de câbles électriques

Les éléments de la Sécurité de wilaya d'El Oued ont mis hors d'état de nuire une bande spécialisée dans le vol de câbles électriques au niveau d'exploitations agricoles, a-t-on appris mercredi auprès de ce corps constitué. Agréé sur informations faisant état de vols de câbles signalés par des agriculteurs au niveau de leurs exploitations, les éléments de la Sécurité de wilaya ont activé leurs recherches ciblant deux individus suspectés, a indiqué le chef de service de la cellule de communication de ce corps sécuritaire. Les investigations entreprises ont permis, dans un premier temps, l'arrestation de deux suspects âgés entre 20 et 25 ans. Les deux individus ont été traduits devant le juge d'instruction qui les a placés sous mandat de dépôt. Les recherches sont toujours en cours pour découvrir le reste de la bande, notamment après avoir constaté des vols de câbles au niveau d'autres exploitations agricoles de la wilaya, a-t-on indiqué de même source.

MOSTAGANEM 2 cas de noyade dans le bassin d'eau d'une exploitation agricole

Deux personnes d'une même famille sont mortes noyées dans un bassin d'eau d'une exploitation agricole, située au douar de Draïfa relevant de la commune de Sirat (Mostaganem), a-t-on appris mercredi de source hospitalière. Selon la même source, le drame a eu lieu mardi en fin d'après-midi. L'une des deux victimes a tenté de porter secours à son parent se trouvant en difficulté dans ce plan d'eau. Ils ont trouvé la mort sur place. Les deux corps ont été transférés vers la morgue de l'hôpital de la daïra de Bouguiret. Cet accident est le premier du genre enregistré dans la wilaya de Mostaganem depuis le début de la saison estivale, le 1er juin dernier.

ILLIZI

47 cas de morsures de scorpions enregistrés durant le premier trimestre 2014

Aut moins 47 cas de morsures scorpiennes ont été enregistrés durant le premier trimestre 2014 à Illizi, a-t-on appris auprès des services de la Direction de la santé de la population et de la réforme hospitalière.

Le mois d'avril a été le «plus dévastateur» avec 23 cas enregistrés d'envenimation scorpionique, dont 16 au chef lieu de la wilaya, alors que 15 cas ont été enregistrés durant le mois de mars dont 11 à Illizi et 4 à Bordj Omar Idriss, selon la même source. En outre sept (7) cas de morsures ont été enregistrés, au chef lieu de wilaya, durant le mois de février contre deux au mois de janvier, a indiqué la même source. Tous les cas ont été pris en charge et aucun décès n'a été enregistré dans les

établissements hospitaliers de la wilaya qui ont réservé, à cet effet, 811 ampoules anti-morsures scorpiennes, lesquelles doses couvrent l'ensemble des wilayas d'Ouargla et d'Illizi, a-t-on souligné.

Les services de la DSP ont procédé, pour leur part, durant la même période à différentes activités de sensibilisation à travers les établissements scolaires, et des émissions radiophoniques sur les procédures à suivre pour se protéger contre les morsures de scorpions, et ce en collaboration avec les Directions des services agricoles, la Protection civile, les Directions de l'Environnement et de l'Urbanisme, ainsi que d'autres secteurs en relation.

SELON UNE ÉTUDE La situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans en Algérie reste «préoccupante»

La situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans en Algérie reste «préoccupante», selon une étude réalisée par le centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC), en collaboration avec l'UNICEF.

L'étude, intitulée «état des lieux de la prise en charge de la petite enfance» a été présentée lors de l'installation du comité sectoriel d'élaboration de la stratégie de développement de la petite enfance.

Elle souligne que la malnutrition «s'agit principalement parmi les populations du sud où la dispersion de l'habitat et la pauvreté accentuent les difficultés d'accès aux soins de santé».

L'étude qui servira de base de travail pour le comité, explique que des «pratiques d'allaitement inadéquates, en particulier un très faible taux d'allaitement maternel exclusif et un taux élevé d'alimentation au biberon, sont des déterminants importants de malnutrition».

«Le surpoids touche les jeunes enfants du milieu urbain, mais apparaît également en milieu rural, ce qui montre que la transition nutritionnelle touche tous les milieux», note le document.

Les experts intervenant dans cette étude préconisent, entre autres solutions, la mise en place d'un système de dépistage et de prise en charge des troubles nutritionnels afin de «diminuer de 10 % au moins la proportion des enfants de moins de 8 ans ayant des apports en calcium alimentaire inférieur au besoin nutritionnel moyen».

L'étude qui a ciblé trois axes principaux, à savoir la santé, l'éducation et la protection de l'enfant, vise à produire un «diagnostic» national de la situation de la petite enfance, à travers, notamment, des textes réglementaires, des infrastructures, des ressources humaines, des programmes ou des projets pour les enfants de 0 à 8 ans.

En matière de santé, il s'agit d'appréhender ce qui existe concernant le suivi de la grossesse, de prise en charge de l'état nutritionnel de la femme enceinte et de l'accouchement, ainsi que la détermination des programmes de nutrition, de vaccination et de lutte contre les maladies, le taux de mortalité périnatale et d'enfants de moins de 5 ans.

Pour le secteur de l'éducation, l'objectif est d'évaluer l'ampleur et l'état de l'offre de service d'éducation préscolaire et d'identifier les principales catégories d'enfants bénéficiaires.

Concernant l'aspect relatif à la protection de l'enfant, le but est de rechercher les moyens et mécanismes de mise en œuvre de la protection et de la préservation de l'enfant.

L'étude fait ressortir des «inégalités» en matière de qualité de l'offre institutionnelle, de préscolaire et l'existence d'un «déficit» dans les pratiques éducatives parentales au plan de la responsabilisation et de l'autonomie, ainsi que la banalisation de la violence et la maltraitance qui existent dans tous les espaces de vie de l'enfant.

Pour la réalisation de cette étude, les auteurs ont ciblé 1200 ménages à travers 33 communes dans 11 wilayas réparties à travers le territoire national.

APS

PROTECTION CIVILE : C'EST LA 1^{RE} DU GENRE EN ALGÉRIE Sortie d'une promotion de master dans la gestion des risques

Une cérémonie de sortie d'une promotion d'officiers de la Protection civile, détenteurs de master professionnel en gestion des crises et des risques, a été organisée jeudi à l'université Dr. Yahia-Fares de Médéa, en présence des autorités locales et de cadres de la Direction générale de la Protection civile.

Cette promotion de 19 officiers (dont 2 femmes), la première du genre en Algérie, a bénéficié d'une formation de deux (2) années dans le cadre d'un partenariat signé entre l'Université de Médéa et l'Ecole nationale de la Protection civile. L'encadrement a été assuré par des enseignants de l'université et des officiers supérieurs de la Protection Civile. Dans une allocution à cette occasion, le directeur de l'information à la Direction



générale de la Protection civile, le lieutenant-colonel Achour Farouk, a estimé que cette formation «permet aux officiers diplômés de développer leurs aptitudes et compétences, pour une meilleure qualité de service au profit du pays et du citoyen».

Ce Master professionnel est justifié par les grands risques auxquels l'Algérie est exposée de par sa position géographique, d'où la «né-

cessité de formation d'une ressource humaine spécialisée dans la gestion des crises et le management des risques», a-t-il indiqué, insistant sur l'imperatif de «veiller, dans le cadre de la professionnalisation du corps de la Protection civile, à l'acquisition des moyens matériels et humains aptes à relever ce défi».

À l'issue de cette formation, les officiers diplômés

ont acquis une capacité d'approche globale et systémique de la problématique de la gestion des risques et de la manière d'y faire face», a-t-il ajouté. Par ailleurs, le lieutenant-colonel Achour Farouk a fait état d'autres promotions similaires qui suivront, outre le lancement d'autres domaines de formation, à l'instar des risques chimiques à l'université de Batna, ainsi que des risques technologiques. Il a signalé l'existence de formations similaires à l'université de Bab Ezzouar et à l'Ecole nationale polytechnique, dans une «démarche de professionnalisation du secteur et de l'acquisition de compétences de niveau, à la mesure des missions dévolues à la Protection civile». Le lieutenant-colonel Achour Farouk a, aussi, insisté sur le «développement de l'aspect préventif, afin de limiter les risques et leurs impacts».

NIGER

Trafic international de bébés: Grand coup de filet

Une vingtaine de personnes, dont des épouses de personnalités nigériennes, ont été arrêtées depuis lundi au Niger dans le cadre du démantèlement d'un trafic présumé de bébés venant du Nigeria voisin, a indiqué une source policière.

«Plus d'une vingtaine de personnes, à majorité des femmes, sont interpellées depuis lundi dans le cadre d'une enquête

internationale relative à un trafic de bébés», a indiqué cette source citée par l'AFP.

«C'est un trafic triangulaire Nigeria-Bénin-Niger. L'enquête est menée depuis plusieurs mois par les polices de ces trois Etats voisins», a souligné une source policière. Parmi les personnes interpellées figurent une des épouses du président du Parlement, Hama Amadou, et celle de

l'actuel ministre d'Etat à l'Agriculture, Abdou Labo, a-t-elle précisé.

Certaines personnes soupçonnées ont déjà commencé à être déférées mercredi matin devant le parquet, a indiqué la même source. Le trafic d'êtres humains est le troisième crime le plus répandu au Nigeria, derrière la fraude et le trafic de drogue, selon les Nations unies.

IRLANDE

Un drone soupçonné de livrer de la drogue s'écrase dans une prison

La police irlandaise enquête mercredi sur un drone, soupçonné de transporter de la drogue, qui s'est écrasé dans la cour d'une prison de Dublin après avoir heurté des filets anti-hélicoptère. Le quadrirotor commandé à distance, doté d'une caméra et d'une carte mémoire, est tombé dans la cour de la prison de Wheatfield (est de Dublin) mardi vers 10h00 GMT, selon une source proche de l'enquête.

Un paquet, soupçonné de contenir de la drogue, était attaché à l'appareil au bout d'une corde. Une vingtaine de détenus se sont précipités sur l'engin et ont réussi à récupérer une partie de la cargaison, avant que les gardiens n'interviennent. L'appareil a été remis aux policiers. «Une enquête est en cours», a indiqué un porte-parole de la police cité par l'AFP. L'administration pénitentiaire a aussi ouvert une enquête et annoncé que des détenus risquaient des mesures disciplinaires.

JAPON

Un condamné à mort pendu hier matin

Un condamné à mort a été pendu jeudi matin au Japon, le premier cette année et le neuvième depuis le retour des conservateurs au pouvoir en décembre 2012, a annoncé le ministère de la Justice. Les plus récentes exécutions remontaient à décembre et septembre 2013.

C'est la cinquième fois que le gouvernement Abe procéde à des pendaisons en un an et demi. Le condamné exécuté jeudi à 68 ans, Masanori Kawasaki, avait été jugé coupable d'un triple meurtre il y a sept ans, celui de sa belle-sœur et de ses deux petites-filles. «C'était un cas extrêmement cruel et l'exécution a été décidée après une prudente réflexion», a justifié le ministre de la Justice, Sadakazu Tanigaki. Un autre condamné pour le meurtre de deux personnes entre 1986 et 1989 devait être également exécuté mais, selon les médias, Shigeo Okazaki, 66 ans, est mort d'un arrêt respiratoire juste quelques heures avant l'échafaud. Après ce décès et l'exécution de jeudi, il reste 128 condamnés dans le couloir de la mort au Japon, selon les médias. Malgré un large soutien de la population à la peine capitale, il n'y eut aucune pendaison en 2011, une première pour une année pleine en près de 20 ans, du fait de la non signature des ordres nécessaires par les différents ministres de la Justice de centre gauche qui s'étaient succédés cette année-là. Mais en mars 2012, les exécutions avaient repris avec la pendaison de trois meurtriers récidivistes. Le Japon et les Etats-Unis sont les seules démocraties industrialisées à appliquer la peine capitale, une pratique en permanence dénoncée par les associations internationales de défense des droits de l'homme qui n'admettent pas la cruauté d'un système dans lequel les condamnés peuvent attendre leur exécution pendant de nombreuses années. Isolés dans leur cellule, ils ne sont avertis de leur mise à mort que quelques heures avant.



L'Algérie et les Etats-Unis signent l'accord pour le pôle biotechnologique de Sidi Abdallah

L'Algérie et les Etats-Unis ont signé mercredi à San Diego (Californie) le protocole d'accord pour la création du pôle biotechnologique de Sidi Abdallah (Alger) qui marque, désormais, le lancement effectif de ce projet dédié aux biotechnologies et aux industries pharmaceutiques.



Ce document a été signé par Mohamed Mansouri, directeur du laboratoire algérien de contrôle des produits pharmaceutiques, et par Samir Khalil, directeur exécutif pour la région Afrique du nord et Moyen-Orient auprès de la Fondation américaine des industriels et de la recherche pharmaceutiques (PhRMA, siège à Washington), en présence de l'ambassadeur d'Algérie à Washington, M. Abdallah Baali.

Couronnant un processus initié en 2011, cet accord a été paraphé en marge de la conférence-exposition mondiale annuelle "BIO International Convention" qui se tient du 23 au 26 juin à San Diego avec la participation d'une délégation algérienne composée de représentants des ministères, respectivement, de la Santé et de l'Enseignement supérieur ainsi que d'entreprises pharmaceutiques et dont un pavillon Algérie a été installé parmi les stands d'exposition à cette conférence mondiale.

L'Algérie, futur 4^e pôle mondial de biotechnologie

A travers ce partenariat stratégique algéro-américain dans le domaine de la santé, l'Algérie a, ainsi, été choisie pour abriter à l'horizon 2020, conformément aux objectifs définis dans le rapport "Algérie Vision 2020", le pôle d'excellence en biotechnologie pour la région Afrique et Moyen-Orient à l'instar de ceux de Boston pour l'Amérique du nord, de Singapour pour l'Asie et d'Irlande pour l'Europe.

L'accord comporte des engagements précis de chacune des deux parties ainsi qu'un dispositif pour une bonne mise en œuvre des objectifs tels que dé-

finis dans le rapport "Algérie Vision 2020" visant au développement d'un pôle biotechnologique en Algérie.

Selon les prévisions de ce rapport, l'année 2020 devrait enregistrer la sortie, en Algérie, des premières molécules, c'est-à-dire les molécules développées par les laboratoires, qui, après avoir subi les essais cliniques, pourront devenir des médicaments.

Ainsi, la signature de cet accord marque le lancement effectif de l'ambitieux projet visant la création et le développement, par étapes, d'un pôle biotechnologique en Algérie qui rayonnera sur l'ensemble de la région MENA, et dont l'impact multidimensionnel devra porter non seulement sur la recherche médicale mais aussi sur la production pharmaceutique et la formation dans le domaine de la santé.

Trois sous-comités algéro-américains de pilotage du projet

Dans ce sens, trois sous-comités de pilotage du projet seront installés dès septembre à Alger, qui regrouperont des experts algériens et américains pour des réunions mensuelles.

Il s'agit des sous-comités respectivement de la régulation et de l'harmonisation, de la formation ainsi que de l'industrie manufacturière. Avant la signature de cet accord, le comité de pilotage du projet a tenu plusieurs sessions à Alger, depuis 2011, en regroupant les représentants des ministères, respectivement, de la Santé, de l'Industrie, de l'Enseignement supérieur et du Travail, pour la partie algérienne, et de hauts responsables des laboratoires américains, pour l'élaboration de la

feuille de route et la définition de toutes les étapes d'engagement pour la mise sur pied du pôle biotechnologique de Sidi Abdallah.

Des conférences regroupant les parties algérienne et américaine s'étaient également tenues à Alger pour examiner essentiellement les besoins de l'Algérie en matière de formation dans les domaines médical et pharmaceutique, et ce, à tous les niveaux (facultés de médecine, hôpitaux et recherche et développement).

Sur ce point, il est à signaler qu'outre l'institut de médecine de Harvard, des accords de formation sont prévus entre l'Algérie et l'institut américain de la recherche médicale NIH ainsi que l'institut de cancérologie Dana Farber.

A travers ce projet d'envergure algéro-américain, l'Algérie entend ne plus rester un pays importateur net de médicaments mais aspire à s'émanciper au diapason des compétences et des moyens financiers dont elle dispose ainsi que du partenariat avec les Etats-Unis.

A rappeler que l'Algérie a importé pour de 2,3 milliards de dollars en produits pharmaceutiques durant l'année 2013, contre 2,24 milliards en 2012, sachant que la production locale représente actuellement 36% du marché national du médicament.

Le gouvernement s'est engagé à atteindre un taux de production locale de 70% dans les quelques prochaines années afin de réduire la facture des importations, d'une part, et de garantir une couverture sanitaire globale à moindre coûts, d'autre part.

Association El BARAA

En date du 4 mai 2014, l'Association El Baraa à but non lucratif, a obtenu son agrément sous le numéro 03/2014 et ce conformément à la loi n°12-06 du 18 Safar 1433 correspondant au 12 janvier 2012 relative aux associations.

Son but est d'aider les enfants malades dans les hôpitaux, guider les enfants dans le monde de la santé, par des bénévoles et des professionnels de la santé (éducatrice enfants, orthophonistes).

Son siège social : camps des jeunes, El Kados-Heraoua-Alger
Tel : 05576900298
Adresse mail : enfantsmalades@hotmail.com

BLIDA

La maison d'accueil «Dar El Ihsane» pour cancéreux sera livrée avant la fin de l'année en cours

La maison d'aide et d'accueil «Dar El Ihsane» des malades atteints de cancer sera livrée «avant la fin de l'année en cours», a indiqué mercredi le président de l'Association «El Badr» d'aide aux malades. «Les travaux de réalisation de ce projet ont atteint actuellement un taux d'avancement de l'ordre de 80 %, ce qui augure de sa mise en service à l'échéance indiquée», a fait savoir M. Moussaoui Mustapha, dans un point de presse.

Ce projet, un don fait à l'association «El Badr» en 2012 par les autorités locales, est un immeuble de 4 étages, bâti sur une surface de 240 mètres carrés, près du Centre hospitalier universitaire Frantz Fanon et de la gare ferroviaire, «dans un emplacement répondant parfaitement aux préoccupations tant des malades que de leur association», a indiqué M. Moussaoui. Pour satisfaire les besoins des malades, cette maison d'accueil qui prend forme grâce à des aides de bienfaiteurs, sera équipée d'une salle de réunions, d'une salle de prière, d'une chambre froide, d'un restaurant et autres commodités destinées à permettre une meilleure prise en charge des malades qui y viennent des différentes wilayas du pays. Un tel projet vient à point nommé, selon ses initiateurs, au vu de la carence de telles structures au niveau de la wilaya de Blida, dont le centre de cancer relevant du CHU Frantz Fanon, est sollicité par de nombreux malades atteints de cancer, dont près de 80 % viennent en dehors de la wilaya. L'Association «El Badr» dispose d'une maison d'accueil des malades atteints de cette pathologie lourde d'une capacité de 22 à 25 lits, construite grâce à une opération de solidarité Radiothon, ayant permis la collecte d'une somme de 15 millions de DA, rappelle-t-on. Cette structure, qui a ouvert ses portes depuis deux ans, a accueilli en son sein, durant l'année dernière, environ 200 cancéreux issus de 33 wilayas, ayant passé 7 600 nuitées, en plus de leur prise en charge sur les plans de la restauration et du transport, grâce à des apports de bienfaiteurs, a-t-on souligné.

APS

BORDJ BOU-ARRÉIDJ

Premier partenariat entre Errazi et le Collège Evergreen (Canada)

● « Pour une collaboration au service des professionnels de la santé »

Mouad B.

Le 24 juin 2014, l'Ecole Errazi de Bordj Bou-Arréidj et Collège Evergreen (Canada) ont signé, en présence de la directrice de la santé de la wilaya, un accord de formation continue articulant leurs efforts respectifs sur la formation médicale et paramédicale.

A travers cette convention de partenariat pédagogique, l'Ecole Errazi et Collège Evergreen souhaitent construire ensemble une filière attractive sur le plan national et international ; favoriser la mobilité des étudiants entre les universités et les grandes écoles ; enrichir les parcours de ces étudiants par la pluridisciplinarité ; accroître la diversité des étudiants dans les deux établissements

et rapprocher les équipes d'enseignants et le transfert du savoir et de la technologie.

«Une volonté commune de développer et de renforcer l'attractivité de la santé et surtout au service du patient», dira M^{me} Benkhalfallah Chahrazed, fondatrice d'Errazi. «Ce premier accord de son genre en Algérie est un engagement de long terme des deux établissements qui marque une nouvelle étape dans leur coopération. Il constitue une avancée importante dans le décloisonnement universités/grandes écoles, dans le brassage et dans la diversité des populations étudiantes. Cet accord fait suite aux efforts développés par le ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière dans sa stratégie de modernisation du secteur», ajoute-t-elle.

«Des formations combinées entre les deux établissements au profit des professionnels de la santé», dira de son côté M. Hadi Nouar, le directeur de l'université d'Evergreen College de Canada. « Ce programme de formation médicale et paramédicale continue intensive s'appuie prioritairement et dans un premier temps sur les thèmes très choisis tels que «Premiers soins en cardio-respiratoire ; Soins immédiats en réanimation pour dispensateur de soins ; Soins avancés en réanimation cardiovaskulaires ; Soins avancés en réanimation soins pédiatriques ; Les troubles et difficultés d'apprentissage (comportements et anomalies ; Imagerie médicale) », précise-t-il.

Notons que cette formation continue est un mixage de présentiel et d'e.learning. Elle est assurée par des formateurs performants et supervisée en instantané par des enseignants de rang professoral.

UV Protégez-vous aussi en ville

Dès les beaux jours, une protection quotidienne devient essentielle, même en ville, où la peau est sous pression permanente face aux dégâts des UV. Si la pénétration des UVB restent limitée à l'épiderme, ils provoquent érythème actinique et coups de soleil.



Quant aux UVA, plus nocifs, ils pénètrent le derme et entraînent la production de radicaux libres qui altèrent les structurent cutanés (perte de fermeté, de tonicité et de déshydratation, apparition de tâches pigmentaires...) et provoque parfois le cancer de la peau.

Et, comme le souligne David Orentreich, dermatologue conseil pour clinique, « 90 % des signes visibles de vieillissement cutané sont générés par les rayons ultra-violets ».

Ecran solaire ou crème de jour protectrice ?

Même si leurs textures se font de plus en plus légères, les solaires classiques ne sont pas idéales en ville au quotidien : parfois trop épaisse, peu compatibles avec le maquillage et n'offrant que peu de propriétés traitantes.

Les labos l'ont compris et proposent une alternative : des soins de jour contenant une

protection UV photo résistante qui préserve à la fois des UVA à l'origine des rides et ridules et des méfaits de la pollution, tout en laissant un fini mat à la peau.

Soleil en ville, quel indice choisir ?

Depuis quelques années, les indices de protection ont été harmonisés, les SPF étant désormais compris entre 6 et 50+. En ville, un indice de haute protection n'est pas nécessaire mais se protéger l'est !

L'OMS recommande une protection minimale de 15 et les dermatologues votent en masse pour le SPF 30.

Sachez que si votre peau est de phototype 4 ou 5 c'est-à-dire mûre ou foncée, vous pouvez utiliser une protection entre 6 et 15, mais si votre peau est claire ou légèrement hâlée, priviliez les protections moyennes, de 15 à 30.

Attention, on peut devenir accro aux bains de soleil

Cet été, vous cherchez à avoir votre dose de soleil. Cette soif d'exposition aux UV peut se transformer en addiction, selon des chercheurs de Harvard.

On peut devenir accro au tabac, à l'alcool, au sucre... et même aux bains de soleil. L'information est à prendre au sérieux au moment où on profite de l'arrivée de l'été pour se prélasser dans les parcs ou (pour les plus chanceux) sur la plage. A trop s'exposer, on risque non pas seulement le coup de soleil et le mélanome (si la protection solaire n'est pas optimale) mais on frise aussi l'addiction : le soleil peut devenir une drogue au même titre que les opioïdes comme l'héroïne ou la cocaïne, selon une surprise étude de la Harvard Medical School parue dans la revue scientifique *Cell*.

Le mécanisme addictif a été mis au jour chez des souris exposées à l'équivalent d'une demi-heure d'ensoleillement (soleil de Floride, pour être exact) tous les jours pendant six semaines. Cette cure de soleil a déclenché la production d'endorphines chez les animaux.

Rappelez-vous, les endorphines ce sont les hormones du bien-être que l'on sécrète également quand on fait l'amour, quand on mange sucré ou quand on fait du sport. Les délicieux rayons UV de-

viendraient irrésistiblement attirants chez les souris habituées de la bronzerette. Autre signe de dépendance, quand les rongeurs ont avalé un médicament destiné à soigner leur addiction, ils ont manifesté des effets secondaires semblables aux accès en cure de désintoxication : nausées, agitations et tremblements. Bizarrement, les souris tentaient à éviter les endroits où on leur administrait les médicaments anti-addiction.

En revanche, les souris n'ont pas cherché à tout prix à s'orienter vers les rayons UV comme le ferait normalement une personne dépendante.

Manque de preuves

Au final, les chercheurs n'ont pas réuni suffisamment de preuves pour établir avec certitude qu'il existe une addiction aux UV.

L'étude n'a en effet pas fait le distinguo entre la lumière UV et les non UV.

En attendant de découvrir le fin mot de l'histoire, on rappelle les conseils de prudence : pas de soleil sans protection. Et bien sûr, pas de cabines UV du tout : celles-ci multiplient le risque de mélanome et pourraient aussi rendre accro, selon de précédents travaux !



CANCER DE LA PEAU

De plus en plus de mélanomes avant 40 ans



Une étude menée par la célèbre clinique Mayo aux Etats-Unis montre que l'incidence des cancers de la peau a été multipliée par 8 chez femmes de moins de 40 ans. Une augmentation qui s'expliquerait par l'usage croissant des cabines de bronzage.

Dès que les beaux jours reviennent il est tentant de s'offrir quelques séances de bronzage en cabine pour essayer de gommer notre teint blafard. Un geste qui est même quasiment devenu automatique pour les jeunes Américaines qui s'adonnent à ces séances de bronzage sans songer aux conséquences pour leur peau.

La conséquence de cet abus d'UV artificiels vient, une nouvelle fois, d'être pointé du doigt par les médecins de la célèbre Mayo clinic : le nombre de cancers de la peau et plus particulièrement le nombre de mélanomes, le type de cancer de la peau le plus agressif, a été multiplié par 8 chez les femmes de moins de 40 ans et multiplié par 4 chez les hommes de la même tranche d'âge.

Il y a pourtant déjà trois ans que le Centre international de la recherche sur le cancer a tiré la sonnette d'alarme en classant comme « cancérogènes » les rayons UV de cabines de bronzage. En 2009 déjà le CIRC, en s'appuyant sur l'analyse d'une vingtaine d'études, démontrait que l'exposition aux radiations solaires artificielles avant l'âge de 30 ans augmentait de 75% le risque de mélanome.

Ce sont des chiffres tout aussi alarmants qui sont avancés par le Dr Brewer, responsable de l'étude de la Mayo clinic, qui a analysé le style de vie des patients âgés de 18 ans à 39 ans, diagnostiqués pour la première fois d'un mélanome entre 1970 et 2009 : "Nous nous attendions à une nette augmentation du nombre de cancers de la peau comme les études précédentes l'ont montré mais nous avons trouvé des incidences encore plus élevées surtout chez les personnes dans la vingtaine et la trentaine" explique le Dr Brewer qui insiste sur « l'importance de campagnes pour réduire les facteurs de risque du cancer de la peau et la nécessité d'alerter les jeunes des effets cancérogènes des lampes à bronzer ».

CANCER DE LA PEAU

Une mutation génétique augmenterait les risques

Une nouvelle étude explique pour quelle raison certaines familles présentent plus de risques de développer un cancer de la peau. En cause, la mutation d'un gène qui devrait protéger les chromosomes.

Des chercheurs britanniques du Wellcome Trust Sanger Institute ont identifié un gène dont la mutation serait liée à une augmentation des risques de mélanomes, un des cancers de la peau les plus graves. Cette découverte, publiée dans la revue *Nature Genetics*, ouvre la voie à des nouvelles méthodes de dépistage précoce, permettant un meilleur traitement de la maladie.

D'après l'Institut national du cancer, les risques de mélanomes dépendent de plusieurs facteurs : l'exposition au soleil et aux UV artificiels, le type de peau ou phototype, un nombre élevé de grains de beauté et des antécédents personnels ou familiaux de mélanome. "Environ une personne sur 20 atteinte d'un mélanome présente une histoire de famille concernant la maladie", indique le site de la chaîne BBC News.

Une meilleure gestion

La mutation en question "éteint" le gène POT1, dont le rôle est de protéger les chromosomes. En la détectant, les médecins pourraient savoir si une famille est à risque de cancer de la peau ou pas. Mais seules certaines muta-



tions de gènes responsables d'une augmentation des risques de mélanomes ont été identifiées, d'autres restent inconnus.

"Etant donné que ce gène avait déjà été identifié comme étant une cible pour le développement de nouveaux médicaments, il est possible qu'à l'avenir, la détection précoce puisse faciliter une meilleure gestion de la maladie", déclare le directeur de l'Institut britannique de recherche sur le cancer, Tim Bishop, interviewé par BBC News. Les chercheurs ont constaté que des cancers comme la leucémie étaient courant dans ces familles à risque, ce qui suggère que le gène POT1 puisse être impliqué dans d'autres cancers.

MÉLANOME

La crème solaire ne protège pas assez

On a coutume de se croire en toute sécurité armée de son tube de crème solaire indice 50. Mais on se trompe : celle-ci ne protège pas totalement...

Anous les siestes au soleil et la peau toute bronzée ! Oui, mais pas question de profiter des rayons sans son attirail anti-UV : la crème solaire, le chapeau, les lunettes et les vêtements.

Le centre de recherche contre le cancer de Manchester, en Angleterre, fait bien de nous rappeler que les crèmes solaires avec leur filtre anti UV ne suffisent pas à nous rendre invincibles contre le risque de mélanome cutané.

Un mélanome cutané est une maladie des cellules de la peau appelées mélanocytes. Considérée comme la forme la plus agressive de cancer de la peau, cette pathologie touche environ 8 250 nouveaux cas chaque année, selon l'Institut national du cancer (chiffre 2010).

Un rôle protecteur mais incomplet

Dans la revue scienti-



fique *Nature*, les Britanniques expliquent le mécanisme par lequel les UV peuvent induire un cancer de la peau. Pour cela, ils ont

exposé aux ultraviolets des souris à risque de mélanome cutané.

Pour être sûr de nous couper toute envie de doré nos jambes d'une blancheur de chips aux crevettes, l'étude termine sur quelques recommandations : "Il est important de combiner l'écran solaire (haute protection pour les peaux claires) avec d'autres stratégies de protection de la peau, ce qui inclut des chapeaux à large bord, des vêtements amples, des lunettes de soleil et de se mettre un maximum à l'ombre".

On aura compris, pour le bronzage vahiné qu'on s'est promis cet été, on va plutôt tenter l'autobronzant.

10^e ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DU CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DE L'UNION AFRICAINE**Les chefs d'Etat et de gouvernement africains soulignent l'importance de la paix et sécurité, pour le développement**

Les chefs d'Etat et de gouvernements africains ont souligné mercredi lors de leur sommet à Malabo, capitale de la Guinée équatoriale à l'occasion du 10e anniversaire de la création du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, l'importance de la paix et de la sécurité pour le développement du continent.

Dans son intervention à l'ouverture, le président ougandais Yoweri Museveni, qui assure la présidence tournante mensuelle du Conseil, a souligné la nécessité de promouvoir le pan-africanisme pour lutter contre les conflits estimant que les Etats africains «doivent bâtir des armées professionnelles». Ces Etats, a-t-il insisté, doivent être en mesure de «créer une force africaine pour répondre aux situations sécuritaires d'urgence» saluant le rôle que joue le Conseil de paix et de sécurité

dans ce sens. Pour sa part, le président mauritanien, Mohamed Ould Abdelaziz qui assure la présidence tournante de l'UA, a insisté sur l'action africaine commune pour mettre fin aux conflits dans le continent, saluant «les résultats positifs réalisés par le conseil de paix et de sécurité durant la dernière décennie».

Il a rappelé le rôle du conseil de paix et de sécurité dans le développement de l'UA eu égard à la relation entre la paix et le développement dans le continent. Le président mauritanien a en outre souligné que le renforcement de la paix et de la sécurité en Afrique passe par une vision commune en faveur de l'établissement d'une Afrique sans conflits».

La présidente de la commission de l'UA, Nkosazana Dlamini Zuma, a estimé pour sa part que la création du conseil de paix et de sécurité en 2004 «traduit l'engagement des Etats africains à mettre fin aux conflits qui détruisent plu-

mettre fin aux conflits» appelant à l'implication de tous dans ce processus. Elle a estimé dans ce contexte «qu'en dépit de la politique préventive adoptée par le conseil, beaucoup de défis sécuritaires restent à relever notamment le terrorisme qui vise des civils au Nigeria ainsi que le dérapage sécuritaire en Libye et en Somalie».

Mme Zuma a estimé que «le développement dans le continent passe par la paix, «une approche que nous adoptons pour l'agenda de développement à l'horizon 2063», a-t-elle soutenu. Du son côté, le commissaire de paix et de sécurité de l'UA, Ismail Chergui, a rappelé dans son intervention, les efforts fournis en faveur de la paix dans le continent soulignant que la célébration du 10e anniversaire de la création du conseil, se veut le renouvellement de l'engagement des Etats africains à mettre fin aux conflits qui détruisent plu-



sieurs pays du continent.

Il a affirmé dans ce sens l'engagement du conseil de paix et de sécurité à renforcer la capacité d'intervention de la Force africaine durant les conflits et à redynamiser le système d'alerte et le rôle de la diplomatie en faveur de la paix et de la sécurité dans le continent.

M. Chergui s'est félicité par

ailleurs de la création de l'union des polices africaines (Afripol) dont l'Algérie est l'un des principaux initiateurs.

Il a plaidé à cette occasion pour une plus grande mobilisation en faveur de la paix et de sécurité saluant les efforts de tous les acteurs du continent en faveur d'une Afrique stable et sans conflits.

Lamamra : «L'Algérie a levé les contraintes entravant la valorisation de son potentiel agricole»**Le ministre des AE réitère l'engagement de l'Algérie pour la promotion et la consolidation de la position africaine commune**

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a affirmé mercredi à Malabo (Guinée équatoriale) que l'Algérie s'est dotée d'une stratégie globale pour lever les contraintes entravant la valorisation optimale de son potentiel agricole.

Le ministre qui a représenté le Président Abdellatif Bouteflika aux travaux du Comité d'orientation des Chefs d'Etat et de Gouvernement du NEPAD, a indiqué que «l'Algérie s'est dotée d'une stratégie globale pour lever les contraintes entravant la valorisation optimale de son potentiel agricole».

Le développement agricole et le financement des infrastructures en Afrique ont été au centre des travaux du Comité. M. Lamamra a indiqué que cette stratégie était mise en œuvre à travers la création d'un climat propice et sécurisant pour l'activité agricole et les programmes hydrauliques de mise en valeur de nouvelles terres, de lutte contre la désertification, de reboisement et d'accroissement de la production et de la productivité dans des filières stratégiques telles que les céréales, les légumes secs, les viandes et les produits laitiers.

Il a enfin mis en relief les performances indéniables réalisées par l'Algérie durant la dernière décennie grâce à la stratégie globale de développement agricole qu'il s'agisse du doublement de la production, de l'accroissement des emplois directs et indirects ou de la contribution à la croissance écono-



mique. Le Chef de la diplomatie algérienne est également intervenu sur le thème du financement des infrastructures en Afrique en se félicitant de la tenue, les 14 et 15 juin, du Sommet de Dakar consacré spécialement à cette problématique. Il a souligné, à cet égard, l'importance de l'implication du secteur privé dans les investissements dans les projets d'infrastructures à travers des partenariats public-privé, des obligations d'infrastructures, des montages financiers ou encore par l'entremise du développement des marchés de capitaux.

Le sommet de Dakar sur le financement des infrastructures, le premier du genre, a constitué l'occasion pour la présentation de 16 projets d'infrastructure concernant des secteurs stratégiques comme les transports et la technologie nécessitant un financement de 68 milliards de dollars en partenariat entre les secteurs privé et public.

M. Lamamra a insisté sur la nécessité d'une bonne préparation des études de faisabilité techno-

économiques des projets et le renforcement des cadres législatifs et réglementaires nationaux ainsi que leur harmonisation régionale pour rendre plus attractive et plus sûre la destination Africaine.

Le ministre des Affaires étrangères a enfin indiqué que le Sommet de Dakar a incontestablement ouvert des perspectives pour une participation accrue des investisseurs privés africains et internationaux.

La 31^e session du comité d'orientation des Chefs d'Etat et de gouvernement du nepad s'inscrit dans le cadre des préparatifs du 23^e sommet de l'Union africaine prévu les 26 et 27 juin et consacré au thème «agriculture et sécurité alimentaire», en cours à Malabo.

À l'ouverture des travaux, la présidente de la commission de l'UA, Nkosazana Dlamini Zuma, a insisté sur la nécessité «de mener un travail collectif pour atteindre les objectifs tracés d'un développement agricole figurant dans le programme de développement global adopté en 2003 à travers l'augmentation des dépenses gouvernementales dans ce domaine et le renforcement de la transparence dans la distribution de celles-ci. Mme Zuma a appelé également à «la nécessité d'encadrer les programmes d'action prévus de manière à permettre aux pays africains d'augmenter la productivité, de rationaliser la gestion des ressources naturelles et d'aider les petits agriculteurs à faire face aux changements climatiques».

Pour sa part, le directeur du conseil exécutif de l'UA et ministre des affaires étrangères de la Mauritanie, Ahmed Ould Tekdi,

a appelé à améliorer les réseaux commerciaux des produits agricoles africains et à encourager les exploitations agricoles familiales, soulignant à ce propos que «le secteur de l'agriculture en Afrique ne pourra pas se développer sans la participation efficiente du secteur privé qui doit obligatoirement contribuer à l'industrialisation de l'agriculture».

«En dépit des moyens gigantesques que recèle l'Afrique, 200 millions de personnes, notamment les agriculteurs qui en constituent la majorité, font face à une insécurité alimentaire chronique», a-t-il observé, mettant l'accent sur la nécessité de mettre en valeur les potentialités de la jeunesse et de la femme».

À son tour, le ministre des affaires étrangères du Sénégal, Mandour Ndiaye a indiqué que l'agriculture occupait une place «essentielle» dans l'économie africaine, soulignant que l'agriculture rurale emploie 60% de la population et offre des emplois stables, d'où la nécessité impérieuse d'accorder la priorité à ce secteur pour la lutte contre la pauvreté, la famine et la sous-alimentation».

Le comité d'orientation du NEPAD regroupe les pays d'Afrique du nord (Algérie, Egypte, Libye, Mauritanie) et le Mali, d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Sénégal, Nigeria), du Centre de l'Afrique (Cameroun, Gabon, RD Congo, Tchad), d'Afrique australe (Afrique du sud, Malawi, Zambie, Zimbabwe).

NEPAD : Agriculture et renforcement des infrastructures de base

Le développement agricole et le renforcement des infrastructures de base en Afrique figurent au centre des travaux de la 31^e session du comité d'orientation des Chefs d'Etat et de gouvernement des pays du NEPAD tenue mercredi à Malabu, capitale de la Guinée équatoriale, en marge des préparatifs en cours du 23^e sommet de l'Union africaine (UA).

À l'ouverture des travaux, la présidente de la commission de l'UA, Nkosazana Dlamini Zuma, a insisté sur la nécessité «de mener un travail collectif pour atteindre les objectifs tracés d'un développement agricole figurant dans le programme de développement global adopté en 2003 à travers l'augmentation des dépenses gouvernementales dans ce domaine et le renforcement de la transparence dans la distribution de celles-ci. Mme Zuma a appelé également à «la nécessité d'encadrer les programmes d'action prévus de manière à permettre aux pays africains d'augmenter la productivité, de rationaliser la gestion des ressources naturelles et d'aider les petits agriculteurs à faire face aux changements climatiques».

Pour sa part, le directeur du conseil exécutif de l'UA et ministre des affaires étrangères de la Mauritanie, Ahmed Ould Tekdi,

a appelé à améliorer les réseaux commerciaux des produits agricoles africains et à encourager les exploitations agricoles familiales, soulignant à ce propos que «le secteur de l'agriculture en Afrique ne pourra pas se développer sans la participation efficiente du secteur privé qui doit obligatoirement contribuer à l'industrialisation de l'agriculture».

«En dépit des moyens gigantesques que recèle l'Afrique, 200 millions de personnes, notamment les agriculteurs qui en constituent la majorité, font face à une insécurité alimentaire chronique», a-t-il observé, mettant l'accent sur la nécessité de mettre en valeur les potentialités de la jeunesse et de la femme».

À son tour, le ministre des affaires étrangères du Sénégal, Mandour Ndiaye a indiqué que l'agriculture occupait une place «essentielle» dans l'économie africaine, soulignant que l'agriculture rurale emploie 60% de la population et offre des emplois stables, d'où la nécessité impérieuse d'accorder la priorité à ce secteur pour la lutte contre la pauvreté, la famine et la sous-alimentation».

Le comité d'orientation du NEPAD regroupe les pays d'Afrique du nord (Algérie, Egypte, Libye, Mauritanie) et le Mali, d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Sénégal, Nigeria), du Centre de l'Afrique (Cameroun, Gabon, RD Congo, Tchad), d'Afrique australe (Afrique du sud, Malawi, Zambie, Zimbabwe).

APS

MALI**Le Conseil de sécurité proroge et élargit le mandat de la Minusma**

Le Conseil de sécurité a adopté mercredi une résolution prolongeant pour un an la Mission des Nations Unies au Mali (Minusma) jusqu'au 30 juin 2015, tout en ajoutant deux missions supplémentaires à son mandat, soit la protection du personnel des Nations unies et l'appui à la sauvegarde du patrimoine culturel.

Dans sa résolution, le Conseil de sécurité maintient l'effectif maximum autorisé de la Mission à 11.200 militaires et à 1.440 policiers.

Il a aussi demandé au secrétaire général de l'ONU de prendre les mesures nécessaires pour permettre à la Minusma d'atteindre sa pleine capacité opérationnelle le plus tôt possible et demandé, à cet égard, aux Etats membres de fournir des contingents et du personnel de police ayant les capacités et le matériel nécessaires pour que la Minusma puisse s'acquitter de son mandat.

En outre, le Conseil de sécurité a décidé que le mandat de la Minusma soit axé autour des tâches prioritaires. Il s'agit de la sécurité, de stabilisation et de protection des civils, de l'appui au dialogue politique national et à la réconciliation nationale, de l'appui au ré-



tablissement de l'autorité de l'Etat dans tout le pays, à la reconstruction du secteur de la sécurité malien, à la promotion et la protection des droits de l'homme, et à l'aide humanitaire.

A cela s'ajoutent deux tâches supplémentaires: la protection du personnel des Nations unies et l'appui à la sauvegarde du patrimoine culturel. Dans sa résolution, l'organe de décision de l'ONU a appelé les autorités maliennes et les groupes armés, qui ont signé l'Accord préliminaire de Ouagadougou du 18 juin 2013 ou y ont adhéré, de s'acquitter des engagements pris à ce titre.

Il a aussi exhorté les signataires de l'accord de cessez-le-feu de mai der-

nier à respecter pleinement cet accord et à en appliquer immédiatement les dispositions, notamment celles qui prévoient la libération des prisonniers et la création d'une commission d'enquête internationale.

Le Conseil de sécurité a également appelé, en particulier, les autorités maliennes à lancer, sans tarder, un processus de négociation crédible et ouvert avec les groupes armés qui ont signé l'Accord préliminaire de Ouagadougou ou y ont adhéré et avec les groupes armés du nord du Mali qui ont rompu tout lien avec des organisations terroristes et se sont engagés à respecter sans conditions les dispositions de l'accord.

**SAHARA OCCIDENTAL
Le SG du ministère de la Jeunesse s'entretient avec le ministre sahraoui de la Jeunesse et des sports**

Le secrétaire général du ministère de la Jeunesse, Djamel Kouidret, s'est entretenu, mercredi à Alger, avec le ministre sahraoui de la Jeunesse et des sports, Mohamed Mouloud Fadel. M. Fadel a indiqué, dans une déclaration à la presse avoir passé en revue avec M. Kouidret, les voies et moyens devant permettre de renforcer la coopération entre les deux pays, soulignant que la jeunesse constitue un facteur de rapprochement entre les deux peuples.

Le ministre a également évoqué la situation des jeunes dans les camps de réfugiés sahraouis à Tindouf, faisant observer que la jeunesse sahraouie «poursuit son combat pour l'indépendance du Sahara occidental».

● Une délégation de journalistes égyptiens pour la vulgarisation de la question sahraouie au niveau arabe

Une délégation de journalistes égyptiens a souligné mercredi à Alger la nécessité d'adopter une politique médiatique afin de faire connaître la cause sahraouie au niveau arabe assurant que le peuple égyptien ne détient pas de données suffisantes sur le conflit entre le Front Polisario et le Maroc. Composée d'une dizaine de journalistes, la délégation égyptienne qui a été reçue par le président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), Said Ayachi a fait savoir que l'idée que se fait le peuple égyptien sur le combat sahraoui contre l'occupant marocain, n'est «ni négative ni positive, en ce sens qu'il n'a pas de données suffisantes à ce propos». L'ambassadeur sahraoui à Alger, Brahim Ghali a expliqué le manque d'informations sur la situation réelle des souffrances du peuple sahraoui par «le black-out médiatique imposé par le Maroc à l'opinion publique arabe». M. Ghali a souhaité que la visite de la délégation de journalistes égyptiens aux camps de réfugiés sahraouis puisse transmettre une image réelle des souffrances du peuple sahraoui et permette l'éveil de la conscience arabe.

Rappelant la position «inaliénable» de l'Algérie vis-à-vis de la question sahraouie, M. Ayachi a affirmé que l'Algérie n'est pas partie au conflit et appelle à une solution juste et définitive à ce conflit dans le cadre du respect de la légalité internationale et l'application des résolutions de l'ONU à travers l'organisation d'un référendum pour l'autodétermination du peuple sahraoui.



Le gouvernement algérien «tient, encore une fois, à renouveler sa solidarité avec le gouvernement et le peuple nigérians frères dans leur lutte contre le terrorisme et réitere son engagement à poursuivre la coopération avec les autorités nigériennes pour faire face à ce fléau», note la même source.

Il appelle la communauté internationale à «redoubler d'efforts» pour «renforcer la coopération dans le domaine de la lutte contre le terrorisme», ajoute le ministère des Affaires étrangères.

NIGERIA**L'Algérie condamne «fermement» les attentats terroristes au Nigeria**

L'Algérie a condamné «fermement» les deux attentats terroristes qui ont ciblé une école de santé publique à Kano et un centre commercial à Abuja (Nigeria), faisant de nombreuses victimes.

«Ces actes terroristes répétés qui ciblent la population nigériane démontrent la nature hideuse du fléau du terrorisme qui menace la paix, la sécurité et le développement économique et social, non seulement du Nigeria mais du continent africain», indique jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

LIBYE**Assassinat d'une ex-membre du CNT à Benghazi**

Salwa Bouguiguis, une avocate et militante des droits de l'homme, a été tuée par balle par des inconnus, mercredi soir chez elle à Benghazi, dans l'est de la Libye, a-t-on indiqué de source hospitalière. «Des hommes inconnus cagoulés et qui portaient des uniformes militaires ont attaqué Mme Bouguiguis dans sa maison et ont tiré sur elle», a indiqué à l'AFP un responsable de sécurité sous couvert de l'anonymat.

Mme Bouguiguis est arrivée dans un état critique au Centre médical de Benghazi où elle a succombé à ses blessures peu de temps plus tard, a indiqué un porte-parole de cet hôpital cité par l'AFP. Mme Bouguiguis, une féministe libérale, a participé activement à la révolution de 2011 qui a renversé le régime de Mouammar Kadhafi. Ex-membre du Conseil national de transition (CNT), ex-bras politique de la rébellion, elle est actuellement la vice-présidente d'un Comité préparatoire pour le dialogue national en Libye. Mercredi, Mme Bouguiguis a participé aux élections législatives en Libye et a publié des photos d'elle au bureau de vote sur sa page Facebook.

ATTAKES AU KENYA**Le gouverneur du département de Lamu arrêté en lien avec les attaques**

Le gouverneur du département de Lamu a été arrêté en lien avec les récents attaques qui ont fait plus de 60 morts dans sa circonscription de la côte du Kenya, a annoncé hier la police.

Le gouverneur Issa Timamy a été arrêté mercredi soir dans la localité de Lamu et devrait être déféré jeudi devant un tribunal, a indiqué le chef de la brigade criminelle de la police kényane, Ndegwa Muñoro, sans préciser les chefs d'accusation. «Le gouverneur est en garde à vue», a-t-il précisé, ajoutant qu'il y a différentes charges pesant contre lui, liées aux attaques.

Les 15 et 16 juin, une soixantaine de personnes ont été tuées dans la localité de Mpeketoni, puis dans un village proche, par des hommes armés. Au moins cinq personnes ont également été tuées dans la nuit de lundi à mardi dans la même zone, proche

de l'archipel touristique de Lamu.

La police a également arrêté mercredi 13 personnes, de présumés membres du Conseil républicain de Mombasa (MRC), un groupe séparatiste de la côte kényane de l'océan Indien. Ils étaient soupçonnés de planifier des attaques «de nettoyage ethnique» dans la zone, a indiqué le ministère de l'Intérieur.

Le groupe armé shebab a revendiqué le double raid de la mi-juin, «en représailles», a-t-il dit, à l'intervention militaire kényane en Somalie. Mais le président Uhuru Kenyatta a nié leur implication et accusé des réseaux politico-criminels locaux. L'opposition a nié catégoriquement ces accusations qui ont fait resurgir les vieilles tensions politico-ethniques dans le pays.

APS

UKRAINE

Merkel et Hollande exhortent Porochenko et Poutine à travailler ensemble

Le président français François Hollande et la chancelière allemande Angela Merkel, «se sont entretenus conjointement et longuement» mercredi avec Vladimir Poutine et Petro Porochenko, et «ont encouragé le président russe et le président ukrainien à travailler ensemble pour l'application du cessez-le-feu en Ukraine», a annoncé la présidence française.

Ils «ont noté les premiers gestes des autorités russes en vue d'une désescalade dans l'est de l'Ukraine» et «encouragé le président russe et le président ukrainien à travailler ensemble notamment à la mise en place d'un mécanisme de vérification du cessez-le-feu avec l'appui de l'OSCE», indique la présidence dans un communiqué.

Ils les ont aussi appelés à procéder à un «contrôle effectif de la frontière russe-ukrainienne», et ont «demandé que les personnes retenues (par les deux parties, ndlr) soient au plus vite libérées».

Ils ont en particulier relevé «la décision, adoptée aujourd'hui par le Conseil de la Fédération de Russie, d'annuler l'autorisation donnée en mars dernier au président russe de recourir à la force». Les dirigeants français et allemand ont aussi «apporté leur soutien au président Porochenko afin de mettre en œuvre le plus rapidement possible le plan de paix qu'il a présenté».

L'appel téléphonique «s'inscrivait dans le cadre du processus politique engagé lors de la rencontre entre les présidents russe et ukrainien à Bénouville le 6 juin dernier», en marge des commémorations du Débarquement allié sur les plages de Normandie, a noté la présidence française.

IRAN-RUSSIE

La Russie et l'Iran finalisent leurs négociations concernant une centrale nucléaire

Le groupe nucléaire public russe Rosatom a indiqué mercredi que Moscou et Téhéran ont achevé leurs pourparlers afin de construire de nouvelles sections de centrales nucléaires iraniennes.

«De manière générale, les formalités administratives ont été achevées pour la création de sections supplémentaires conçues par la Russie pour la centrale nucléaire iranienne méridionale de Bouchehr», a précisé Rosatom dans une déclaration.

Les deux pays ont conclu l'accord lors de la récente visite du vice-président de Rosatom, Nikolai Spassky, à Téhéran. Plus tôt cette semaine, le PDG de Rosatom, Sergueï Kiriyenko a indiqué qu'un contrat serait signé vers la fin de l'année pour la construction de deux unités de la centrale nucléaire de Bouchehr.

La première centrale nucléaire iranienne à proximité de la ville de Bouchehr a été construite conjointement en 1975 par plusieurs sociétés allemandes. Toutefois, les travaux ont été interrompus quand les Etats-Unis ont imposé un embargo sur l'approvisionnement de hautes technologies à l'Iran suite à sa révolution de 1979.

La Russie a signé un contrat avec l'Iran afin d'achever la construction en 1998, alors que le reste de la construction a été repoussé à plusieurs reprises à cause d'une accumulation de défis techniques et financiers et de la pression de Washington.

La Russie s'est engagée à garantir la sécurité du site et à empêcher que du combustible nucléaire usé ne soit reconvertis en matières utilisables pour la fabrication d'armes.

POLOGNE/AFFAIRE DES ÉCOUTES

Le gouvernement survit à un vote de confiance

Le gouvernement polonais a survécu mercredi soir à un vote de confiance demandé par le Premier ministre Donald Tusk à la suite de l'affaire des écoutes illégales qui a suscité des appels à la démission de son cabinet.

237 députés ont apporté leur soutien au gouvernement de centre droite alors que 203 se sont prononcés contre, lors d'un vote retransmis en direct par la télévision publique.

APS

MONDE

ALGÉRIE - EUROPE

Une délégation parlementaire algérienne aux réunions de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE

Une délégation parlementaire des deux chambres du Parlement conduite par Hachemi Djari, membre du Conseil de la nation prendra part aux réunions de la 23^e session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) prévue à Bakou en Azerbaïdjan du 28 juin au 3 juillet 2014.

Cette session annuelle aura pour principe thématique «40 ans après Helsinki: vers une paix humanitaire



pour tous», a indiqué hier un communiqué du Conseil de la nation.

Le Parlement algérien prend part régulièrement aux réunions de l'As-

semblée parlementaire de l'OSCE et à la statut de partenaire à la coopération.

JORDANIE - IRAK

L'armée jordanienne prête à faire face aux insurgés irakiens

Un haut officier de l'armée jordanienne a déclaré mercredi que le pays était prêt à faire face à «toute agression», face à l'avancée des insurgés en Irak qui ont déjà établi leur contrôle sur plusieurs grandes villes du pays. «La frontière jordano-irakienne est sécurisée. Les forces armées jordanienes sont capables de défendre le royaume contre toute agression», a déclaré le commandant des gardes-frontières, Saber Mahayrah, lors d'une visite de presse à la frontière. «Nous ne permettrons à personne de passer clandestinement», a-t-il ajouté.

Il y a deux jours, l'armée avait annoncé l'envoi de renforts à la frontière, où la presse a pu constater que

des véhicules blindés de transport de troupes, des Humvees et des chars étaient déployés, tandis que quatre hélicoptères survolaient la zone.

Des insurgés sunnites menés par les hommes de l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIIL) ont lancé le 9 juin une offensive fulgurante dans le nord et l'ouest de l'Irak, s'emparant de vastes pans de territoires et de villes importantes. La Jordanie ne compte qu'un seul poste-frontière avec l'Irak à Trebil, à 370 km à l'est d'Amman. Ces derniers jours, des informations contradictoires ont circulé sur le contrôle du poste côté irakien, certaines évoquant une prise de contrôle par l'EIIL, d'autres par des tribus sunnites.

USA

John Kerry en Arabie saoudite pour discuter de l'Irak

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a annoncé mercredi qu'il se rendrait aujourd'hui en Arabie saoudite, une étape qui n'était pas prévue dans sa tournée à l'étranger, pour des discussions sur la situation en Irak.

M. Kerry a indiqué qu'il insisterait sur «la grande urgence» en Irak en s'entretenant avec les autorités saoudiennes à Ryad, après ses visites à Bagdad, à Bruxelles pour une réunion de l'Otan et à Paris hier. «Le président Barack Obama m'a demandé de me rendre en Arabie Saoudite vendredi pour rencontrer le roi

Abdallah afin de discuter des questions régionales, y compris la situation en Irak», a-t-il dit au cours d'une conférence de presse. Les deux hommes devraient également discuter de «la stratégie pour combattre la menace que pose l'EIIL (l'Etat islamique en Irak et au Levant, groupe d'insurgés) et soutenir l'opposition modérée en Syrie», a-t-il ajouté, avant de quitter Bruxelles pour Paris. A Bruxelles, M. Kerry a également discuté de l'Irak avec le ministre turc des Affaires étrangères Ahmet Davutoglu, qui a affirmé que son pays faisait «face à une situation très

difficile» en raison des multiples foyers de troubles au Proche-Orient.

Dans ce contexte, «il est nécessaire de se consulter davantage, d'agir comme deux partenaires stratégiques», a-t-il dit à M. Kerry. «Nous sommes très préoccupés par la situation en Irak», a déclaré de son côté le secrétaire général de l'Otan Anders Fogh Rasmussen. «Je peux vous assurer que les alliés de l'Otan sont solidaires» sur ce dossier et qu'ils «l'hésiteront pas à prendre les mesures nécessaires pour assurer une protection efficace de la Turquie», a-t-il ajouté.

Obama menace la Russie de nouvelles sanctions

Le président américain Barack Obama a encore menacé mercredi la Russie de nouvelles sanctions si elle ne prenait pas de «mesures rapides» pour faire baisser la tension en Ukraine, à l'issue d'une conversation téléphonique avec le Premier ministre italien Matteo Renzi, selon la Maison-Blanche.

Les deux dirigeants «sont d'accord pour continuer à coordonner en vue d'imposer des coûts additionnels à la Russie si elle ne réussissait pas prendre des mesures rapides pour faire baisser la tension dans l'est de l'Ukraine», où les combats entre l'armée et des insurgés pro-russes ont fait plus de 400 morts depuis avril, a rapporté la Maison-Blanche dans



un communiqué. Les dirigeants ont aussi «souligné la nécessité pour la Russie d'user de son influence sur les groupes séparatistes pour les

convaincre de respecter le cessez-le-feu, et de prendre des initiatives concrètes immédiates pour faire cesser l'envoi d'armes et de militants à travers la frontière», selon l'exécutif américain.

Ils ont souligné «l'importance pour le gouvernement ukrainien et les séparatistes de continuer les discussions sur la mise en place du plan de paix proposé par le président» Petro Porochenko. Les Occidentaux accusent la Russie d'armer en sous-main la rébellion pour déstabiliser cette ex-république soviétique, qui doit signer aujourd'hui le dernier volet d'un accord historique d'association avec l'Union européenne l'éloignant du giron russe.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

05:05 Franklin
 05:15 Franklin
 05:20 TFou
 07:25 Culture Infos : Météo
 07:30 Télésurfing
 08:19 Météo
 08:25 Petits secrets entre voisins
 08:55 Petits secrets entre voisins
 10:25 Petits secrets entre voisins
 10:55 Une histoire, une urgence
 11:19 Une histoire, une urgence
 12:00 Les douze coups de midi
 12:50 Trafic info
 12:55 Les feux de l'amour
 14:05 Régime fatal
 15:35 Quatre mariages pour une lune de miel
 16:20 Bienvenue chez nous
 17:05 Bienvenue chez nous
 18:00 Money Drop
 18:55 Météo
 19:00 Journal
 19:35 My Million
 19:38 Là où je t'emmènerai
 19:40 Culture Infos : Trafic info
 19:41 Culture Infos : Météo
 19:45 Série TV : Nos chers voisins
 19:55 Qui veut gagner des millions ?
 22:25 Autre : Tirage de l'Euro Millions
 22:30 Ce soir tout est permis avec Arthur

2

05:55 Dans quelle éta-gère
 05:56 Les Z'amours
 05:25 Point route
 05:30 Journal
 05:35 Télématin
 05:36 Météo 2
 06:00 Journal
 06:10 Télématin (suite)
 07:00 Journal
 07:10 Télématin (suite)
 08:05 Dans quelle éta-gère
 08:10 Des jours et des vies
 08:30 Amour, gloire et beauté
 08:55 C'est au programme
 10:05 Météo outremer
 11:00 Divertissement : Motus
 11:30 Les Z'amours
 12:00 Tout le monde veut prendre sa place
 12:55 Météo 2
 13:00 Culture Infos : Toute une histoire
 14:50 Comment ça va bien !
 16:05 Dans la peau d'un chef
 16:55 Culture Infos : Point route
 17:00 On n'oublie que ça en rire
 17:55 N'oubliez pas les paroles
 18:25 N'oubliez pas les paroles
 18:55 Culture Infos : Météo 2
 19:00 Culture Infos : Journal
 19:40 Série TV : Parents mode d'emploi
 19:42 Culture Infos : Les Français à vélo
 19:43 Alcaline l'instant
 19:44 Culture Infos : Météo 2
 19:45 Les grosses têtes : nos 37 ans de bonheur
 21:55 Culture Infos : Beau travail
 22:05 Boulevard du palais

3

04:40 Divertissement : Questions pour un super champion
 05:35 Série TV : Plus belle la vie
 05:00 Culture Infos : EuroNews
 05:45 Jeunesse : Ludo
 05:46 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis
 06:15 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis
 06:43 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
 06:50 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
 06:55 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
 07:03 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
 07:15 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion
 07:20 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion
 07:26 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion
 07:34 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion
 07:40 Série TV : La chouette & Cie
 07:50 Des histoires et des vies (1ère partie)
 08:50 Des histoires et des vies (2e partie)
 10:45 Culture Infos : Consumag
 10:50 Culture Infos : Midi en France
 11:55 Culture Infos : Météo
 12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional

12:25 Culture Infos : 12/13 : Journal national
 11:25 Série TV : Un cas pour deux
 13:55 Série TV : Un cas pour deux
 15:10 Des chiffres et des lettres
 15:50 Divertissement : Harry
 16:20 Divertissement : Un livre, un jour
 16:30 Divertissement : Slam
 17:10 Questions pour un champion
 18:00 19/20 : Journal régional
 18:18 Édition locale
 18:30 19/20 : Journal national
 18:58 Culture Infos : Météo
 19:00 Sport : Tout le sport
 19:10 Sport : Au plus près du Tour
 19:15 Série TV : Plus belle la vie
 19:40 Culture Infos : Météo des plages
 19:42 Culture Infos : Beau travail
 19:45 Culture Infos : Thalassa
 21:35 Culture Infos : Frères d'armes
 21:40 Culture Infos : Météo
 21:45 Culture Infos : Soir 3
 22:10 Enquêtes de régions

CANAL+

05:55 Culture Infos : Les nouveaux探索者
 05:50 Divertissement : Le Before du grand journal
 06:19 Culture Infos : La météo
 06:25 Divertissement : Le petit journal de la semaine
 06:55 Culture Infos : La météo
 07:00 Divertissement : La semaine du zapping
 07:15 Série TV : Les Simpson
 07:40 : Scandal
 08:19 : Scandal
 10:05 Cinéma : Us
 10:15 Cinéma : Le passé
 12:19 Culture Infos : La nouvelle édition
 12:45 La nouvelle édition, 2e partie
 12:50 Série TV : Un cas pour deux
 13:55 Série TV : Un cas pour deux
 15:10 Des chiffres et des lettres
 15:50 Divertissement : Harry
 16:20 Divertissement : Un livre, un jour
 16:30 Divertissement : Slam
 17:10 Questions pour un champion
 18:00 19/20 : Journal régional
 18:18 19/20 : Édition locale
 18:30 19/20 : Journal national
 18:58 Culture Infos : Météo
 19:00 Sport : Tout le sport
 19:10 Au plus près du Tour
 19:15 Série TV : Plus belle la vie
 19:40 Météo des plages
 19:42 Culture Infos : Beau travail
 19:45 Culture Infos : Thalassa
 21:35 Culture Infos : Frères d'armes
 21:40 Culture Infos : Météo
 21:45 Culture Infos : Soir 3
 22:10 Enquêtes de régions

M

06:05 Culture Infos : Météo
 06:10 Jeunesse : La maison de Mickey
 06:45 Jeunesse : Princesse Sofia
 07:10 Jeunesse : Le petit Nicolas
 07:25 Jeunesse : Le petit Nicolas
 07:30 Série TV : Martine
 07:40 Culture Infos : Météo
 07:45 Culture Infos : M5 boutique
 08:55 Culture Infos : Météo
 10:00 La petite maison dans la prairie
 10:50 Divertissement : Les reines du shopping
 11:45 Divertissement : Les reines du shopping
 12:40 Culture Infos : Météo
 12:45 Maternité à risque
 14:35 FBI : duo très spécial
 15:25 Les reines du shopping
 16:30 La meilleure boulangerie de France
 18:40 Culture Infos : Météo
 18:45 Culture Infos : Le 19/45
 19:05 Série TV : Scènes de ménages
 19:50 Série TV : Bones
 20:45 Série TV : Bones
 21:40 Série TV : Bones
 22:30 Série TV : Bones

La sélection

TF1

19h55

Qui veut gagner des millions ?



Des personnalités tentent de récolter un maximum de fonds au profit d'associations qui leur tiennent à cœur. Claire Chazal et Nicola Sirkis défendent «Le Refuge», qui lutte contre l'exclusion et les discriminations homophobes, Michel Boujenah et Pascal Elbé se mobilisent pour «Restaurants sans frontières», qui crée des structures d'alimentation dans les régions du monde où les enfants en ont le plus besoin. Sont également présents, Thierry Lhermitte et Armelle pour la «FRM : Fondation pour la recherche médicale», Harry Roselmack et Philippe Bouvard pour «La Fondation Mimi», qui aide les patients atteints de cancer. Enfin Patrick Sébastien et Laurent Baffie soutiennent «Enfance et partage», qui se bat pour protéger les enfants des maltraitances.

2

19h45

Les grosses têtes : nos 37 ans de bonheur

Philippe Bouvard et les sociétaires d'hier et d'aujourd'hui fêtent les 37 ans de l'émission de radio célèbre sur la prestigieuse scène des Folies Bergère. A cette occasion, une pléiade d'invités d'honneur réservent surprises et happenings, entrecoupés d'images d'archives sur les débuts et les grands moments des Grosses Têtes. Avec Laurent Gerra, Alain Delon, Mireille Darc, Bernard Tapie, Amanda Lear, Macha Méril, Michel Legrand, Enrico Macias, Michel Leeb, Jean Piat, Jean d'Ormesson, Robert Hossein, Philippe Labro, Erik Orsenna, Jacques Chancel, Jean-Louis Debré, Stéphane Bern, Jacques Brelutin, Francis Perrin ou encore Mylène Demongeot. Un hommage est également rendu à Jean Yanne, Jacques Martin, Léon Zitrone, Thierry Le Luron et Sim.

**3**

19h45

Thalassa



La plage de Maya Bay en Thaïlande. Depuis que Danny Boyle y a tourné des scènes du film «La Plage», les touristes affluent • Plages secrètes des côtes françaises. Christophe Floret a consacré un site internet aux plages méconnues du littoral français • L'architecture à Miami Beach. La spéculation immobilière menace le patrimoine de la ville • Plage sacrée en Inde du Sud. Découverte de la plage de Dhanushkodi, lieu de pèlerinage • Les tortues de Rushikulya. Des centaines de milliers de tortues olivâtres débarquent sur la plage de Rushikulya, sur la côte est de l'Inde.

CANAL+

19h55

Man of Steel



Clark, un garçon adopté par Jonathan et Martha Kent, vit à Smallville, une petite ville du Kansas. Doté d'une force extraordinaire pour son âge, le jeune Clark se rend compte qu'il n'est pas comme les autres. Devenu adulte, il part en voyage, à la recherche de ses origines et découvre qu'il est né sur une planète nommée Krypton. Conscient que son destin est étroitement lié à celui de la Terre, menacé, Clark apprend à maîtriser ses pouvoirs surnaturels et son personnage, Superman. Bientôt, le héros est pris pour cible par deux autres survivants de la planète Krypton, le général Zod et sa complice Faora...

M

19h50

Bones (Série TV)



Bones : Le calice de l'assassin

Saison 9 - Episode 19 sur 24

Bones : Sauvé par le bong

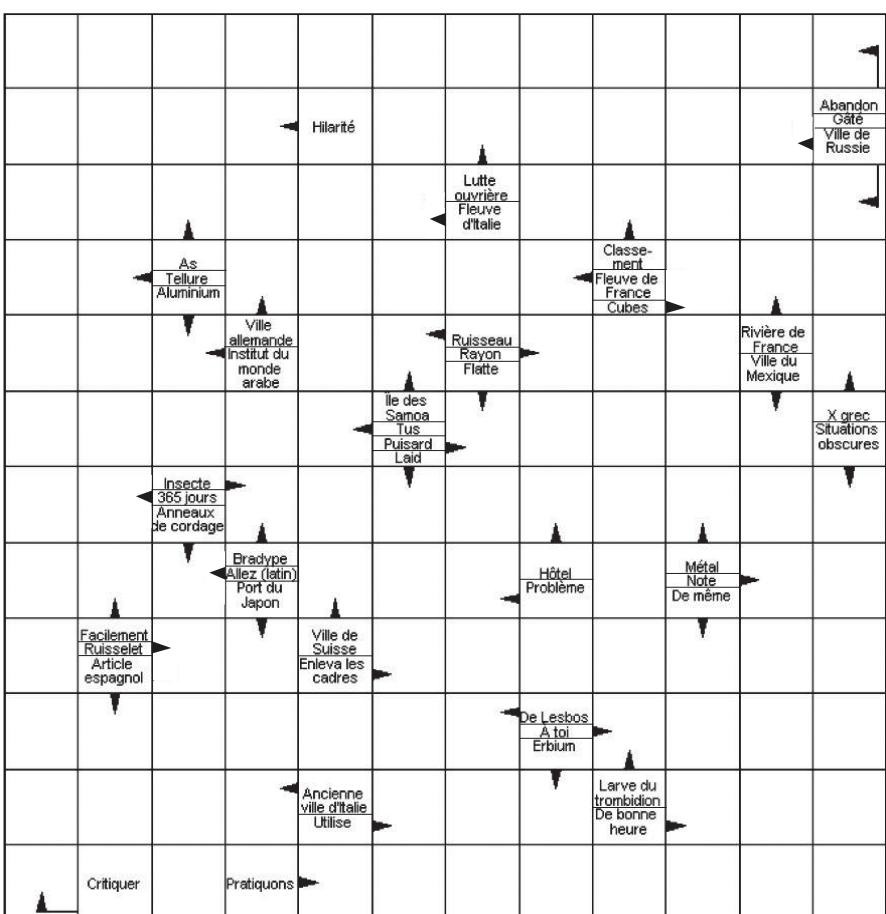
Saison 9 - Episode 20 sur 24

Bones : Redresseur de tort

Saison 6 - Episode 15 sur 23

Booth tente d'arrêter un tireur embusqué, qui s'apprête à supprimer un policier corrompu. Pendant ce temps, le père d'Angele entend choisir le prénom du bébé.

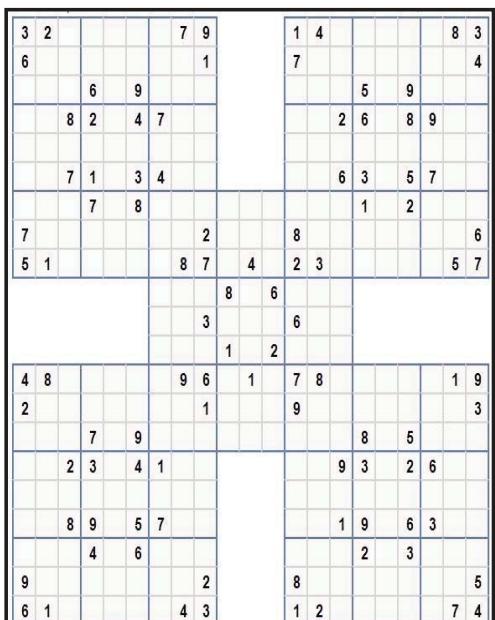
Mots fléchés n°639



Samouraï-Sudoku n°639

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



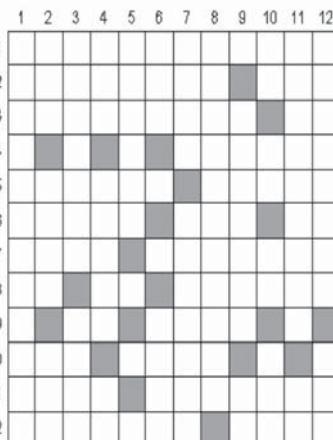
Mots croisés n°639

► Horizontalement:

- 1.Pique-niquer
- 2.Machine - Hardi
- 3.Cuites de manière à prendre une couleur dorée - Historique
- 4.Eclore
- 5.Halte - Pleurer
- 6.Aumône - Sigle de l'angl. Human Immuno- Deficiency Virus - Note
- 7.Boîte - Harem
- 8.Cale en forme de V - Or - Ruinés
- 9.En les - Met qqch en mouvement
- 10.Garçon d'écurie - Durillons
- 11.Ile allongée près de Venise - Pierre
- 12.Rélatif au palais de l'Elysée - Dirige

► Verticalement:

- 1.Ch.-l. de c. des Yvelines
- 2.Petite pomme - Fl. d'Espagne - Plante potagère à bulbe
- 3.Vingtième lettre de l'alphabet grec - Fondatrice américaine du mouvement Science chrétienne
- 4.Circonstance - Hasards - Osmium
- 5.Sarcasme
- 6.Chlorure de sodium - Enfant
- 7.Ce qui est à lui - Toute particule subatomique de masse supérieure à celle du proton
- 8.Olefiant
- 9.Unité de mesure d'équivalent de dose d'une radiation ionisante - Lumen
- 10.Drame japonais - Thulium - Cadmium - --, Atoll
- 11.Fleuriste - Pronom indéfini
- 12.Etat de distraction (pl.) - Mammifère équidé



7 erreurs



Proverbes

On ne doit pas laisser son travail à la dernière minute.

Proverbe algérien

Travaille, et tu deviendras fort ; assieds-toi, tu sentiras mauvais.

Proverbe berbère

Toutes choses sont difficiles avant que d'être faciles.

Proverbe arabe

La nuit, tous les chats sont gris

Proverbe français

C'est arrivé un 27 Juin

2012 : résolution no 2052 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : La situation au Moyen-Orient.

2012 : résolution no 2053 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : La situation concernant la République démocratique du Congo.

2012 : DKNEWS, édite son premier numéro et lance un nouveau quotidien national d'information pour enrichir le paysage médiatique algérien.

Célébration :

- Allemagne : Siebenschläfertag (de), Journée des Sept Dormants, commémore les Sept Dormants d'Éphèse.
- Argentine : Día del Biólogo, Journée du biologiste.
- Brésil : Journée du métis (pt), promeut la diversité raciale depuis 2006.
- Canada : Journée canadienne du multiculturalisme.
- Djibouti : Fête nationale, commémore l'Indépendance vis-à-vis de la France en 1977.
- États-Unis : National HIV Testing Day, Journée nationale du test HIV.

N° 25



LES ATHLÈTES DE LA SÛRETÉ NATIONALE HONORÉS POUR LEURS PERFORMANCES EN 2013-2014

Nos policiers à grandes foulées



Les athlètes de la Sûreté nationale qui se sont illustrés en 2013-2014 dans différentes compétitions, nationales et internationales, ont été honorés, lors d'une cérémonie organisée mardi en soirée à Bainem (Alger) à l'occasion de la clôture de la saison sportive.

Au total, 99 athlètes (dames et messieurs) ont été récompensés pour leurs performances, aussi bien dans les épreuves individuelles que dans les sports collectifs, comme le football.

L'équipe masculine de football (catégorie senior) a accédé à la Division régionale 2 après avoir décroché le titre de championne d'Algérie en Division d'honneur, au moment où son homologue féminine (catégorie

U20) a décroché une médaille d'argent en Coupe d'Algérie, épreuve dans laquelle elle n'a perdu qu'une seule fois, en finale, face à l'Intissar d'Oran (1-0). Dans les sports individuels, une mention spéciale a été décernée au champion d'Algérie de judo, catégorie espoir, Oussama Belaïd (+100 kgs), ainsi que Nahla Merozouk, médaillée d'or en Karaté-Do.

Le corps de la Sûreté nationale a également récompensé d'anciennes gloires, comme Louahdi Achour, commissaire à la retraite, qui avait fait les beaux jours du CR Belouizdad pendant les années 60' et 70'.

"Je remercie la Sûreté nationale pour ce geste louable qui me va droit au cœur" a déclaré l'ancien international algérien à l'APS. De son côté, le général major Abdelghani Hamel a

saisi l'opportunité pour "encourager la pratique du sport" dans le corps de la Sûreté nationale, tout en remettant les différentes structures, à l'image du Département central des activités sociales et sportives, qui contribuent au bon déroulement de chaque épreuve sportive.

L'équipe handisport de la Sûreté nationale était également à l'honneur au cours de cette cérémonie. La cérémonie a été marquée par la présence des ministres des Sports, Mohamed Tahmi, de la Jeunesse Abdekader Khomri ainsi que celle du directeur des sports militaires, le général major Megueded Benziane. Le wali d'Alger Abdekader Zoukh y était également présent, tout comme le président du Comité Olympique Algérien Mustapha Berraf.

WIMBLEDON 2014: (2^E TOUR)

Exploit du Russe Kuznetsov vainqueur de l'Espagnol Ferrer

L'Espagnol David Ferrer, 7^e mondial, a été sorti au deuxième tour du tournoi de Wimbledon par le Russe Andrey Kuznetsov, 118^e mondial (6-7 (5/7), 6-0, 3-6, 6-3, 6-2). Une sortie prématuée qu'il n'avait pas connue en Grand

Chelem depuis 2010. A l'époque, il avait été battu à l'Open d'Australie par le Chypriote Marcos Baghdatis. Sur le gazon anglais, Ferrer, 32 ans, finaliste à Roland-Garros en 2012, restait sur deux quarts de finale. Mais il s'agit de

la surface, en tournoi majeur, où il a obtenu ses moins bons résultats.

Ferrer n'avait encore jamais joué contre Kuznetsov qui, à 23 ans, bat pour la première fois de sa carrière un membre du Top

10. Avant cette campagne 2014, le Russe qui s'était adjugé le titre 2009 en juniors n'avait jamais passé le cap du premier tour à Wimbledon en deux participations.



● S o I u t i o n ●

Sudoku n°638

7	5	3	1	6	8	4	2	9
1	8	4	7	9	2	6	3	5
6	9	2	4	3	5	1	8	7
2	6	7	3	8	1	9	5	4
8	3	5	9	4	7	2	1	6
9	4	1	2	5	6	8	7	3
3	2	8	6	7	9	5	4	1
4	1	6	5	2	3	7	9	8
5	7	9	8	1	4	3	6	2

7	3	8	1	9	6	2	4	5
1	2	9	5	4	7	8	6	3
6	5	4	8	2	3	1	7	9
3	4	6	2	1	8	9	5	7
9	8	7	6	3	5	4	2	1
2	1	5	6	4	7	9	3	8
4	7	1	6	5	3	2	8	6
8	9	3	7	5	4	6	1	2
5	6	2	4	8	7	1	3	9

1	3	6	8	7	6	9	2	4
8	2	6	1	4	9	3	5	7
9	7	4	5	2	3	1	8	6
4	5	8	3	7	6	2	9	1
3	2	1	6	9	8	5	4	7
7	6	5	4	8	9	2	3	1
4	3	8	2	9	1	7	6	5
9	5	2	8	7	6	3	4	1
3	4	6	1	2	9	5	8	7
2	1	5	4	8	7	9	3	6
8	7	9	5	6	3	1	2	4

Mots Croisés N°638

MITOCHONDRIE
ALARME■ŒUFS
DORE■ROUAS■T
ETE■IMMENSE■
LENIFIER■EXP
OST■ETRONS■L
N■US■ETNA■SE
NOLIS■ASSEAU
ENERVES■AMER
TC■VER■J■U■I
TELEVISUELLE
ES■NOCES■E■Z

Mots Fléchés N°638

CAPITULATION
RIRE■POURRI
ISONZO■BIISK
TE■AULNE■DESI
MA■RU■RAI■IC
ELAI■EGOUT■A
NIICHNEUMO
NITE■HIC■T■R
EL■RU■DECADR
ALESBIEN■TIENE
LEE■USE■TOTR
■S■EXERCONS

TOURNOI DE QUALIFICATION
À L'AFROBASKET-2014
(U18 - 5^E J)

Victoire de la Tunisie devant la Libye (84-55)



La sélection tunisienne de basket-ball s'est largement imposée face à son homologue libyen sur le score de 84-55, en match comptant pour la 5^e journée du tournoi éliminatoire de l'Afrobasket-2014 des U18 (garçons) de la zone I, disputé mercredi à la salle de Staoueli (Alger).

Sur les deux premières sorties, le cinq tunisien s'était imposé face à l'Algérie (101-48) et s'est incliné face à l'Algérie (60-64). Avant la dernière journée, prévue mercredi, l'Algérie est toujours en tête du classement avec 6 points, suivie de la Tunisie (5 pts) alors que la Libye ferme la marche avec 4 points. La sixième et dernière journée de compétition, prévue mercredi, sera marquée par la rencontre Algérie - Tunisie (17h30) qui déterminera le pays qualifié à la phase finale.

L'équipe qui terminera en tête du classement final composera son billet pour la phase finale de la 19^e édition de l'Afrobasket-U18 qui se déroulera à Madagascar du 1er au 10 août 2014. Les finalistes de cette épreuve décrocheront leur ticket pour le Mondial (U19) 2015 prévu en Russie.

Réultat de la 5^e journée :

Tunisie - Libye 84-55

Classement	Pts	J
1. Algérie	6	3
2. Tunisie	5	3
3. Libye	4	4

Déjà joué :

Algérie - Libye	76-54
Tunisie - Libye	101-48
Algérie - Tunisie	64-60
Algérie - Libye	73-72

LIGUE 1 DE FOOTBALL

Jean-Guy Wallemme nouvel entraîneur de l'USM Bel Abbès

Le français Jean-Guy Wallemme est devenu l'entraîneur de l'USM Bel Abbès, nouveau promu en Ligue 1 algérienne de football, après avoir signé son contrat mercredi soir, a appris l'APS auprès de la direction du club de la Mekerra.

Wallemme (47 ans), un ancien défenseur, a passé la majeure partie de sa carrière à Lens (Ligue 1, France), devenant ensuite son entraîneur de juin 2008 à décembre 2010. Le 12 août 2011, il devient sélectionneur du Congo, avant de poser ses valises le 18 mars 2012 à l'Aj Auxerre à qui il n'a pu éviter la relégation en Ligue deux française. Reconduit dans son poste par le club bourguignon, il va néanmoins le quitter le 2 décembre



de la même année, en raison d'un début de championnat raté.

Après l'Aj Auxerre, il reprend du service en juin 2013, en Belgique, avec le club de Royal White Star Bruxelles. Mais, ayant même le début de la saison, le 30 juillet, il est limogé. Il retourne toutefois en Belgique entre février et juin 2014 en prenant les rênes du RWMB Bruxelles. Wallemme succède à Abdellah Bira, qui a conduit l'USMBA à la montée après une seule saison passée au purgatoire. Avant de conclure avec Wallemme, qui a rallié Sidi Bellabès mardi, la direction des Vert et Rouge était sur le point d'engager son compatriote Thierry Frogier, mais ses pourparlers avec le nouveau président du club, Abdelhakim Serrar, n'ont pas abouti.

USM ALGER

Le défenseur Brahim Bekakchi vers l'USMH

Le défenseur espoir de l'USM Alger, Brahim Bekakchi, est sur le point de rejoindre l'USM El Harrach (Ligue 1 de football), sous forme d'un prêt de courte durée, a indiqué mardi une source proche de la direction du club champion d'Algérie.

Le président harrachi, Mohamed Laïb, a déjà trouvé un compromis, aussi bien avec le joueur qu'avec ses employeurs, et il ne reste plus qu'à officialiser la démarche à travers la signature d'un contrat. Bekakchi, promu en senior l'an dernier, était considéré comme un des espoirs les plus prometteurs du

centre de formation usmiste. Néanmoins, malgré sa polyvalence, il n'a jamais réussi à se faire une place en équipe fanion.

La rude concurrence imposée par Nasreddine Khoualed, Farouk Chafai et Abdelkader Laïfaoui dans l'axe, tout comme Mokhtar Benmoussa et Brahim Boudebouda sur le flanc gauche, n'a pratiquement laissé aucune chance à ce joueur, qui devait donc changer de club pour gagner en temps de jeu. Ce qui devrait être également le cas pour l'attaquant Samy Frioui, un autre espoir de l'USM Alger, qui a accepté de

rejoindre les Jaune et Noir sous forme d'un prêt de deux ans

«Je suis jeune et j'ai besoin de compétition pour progresser. Dans cette perspective, je pense qu'un club comme l'USMH me conviendra parfaitement», a-t-il expliqué, avant de révéler qu'en théorie «tout a été réglé et il ne reste plus qu'à officialiser»

Comme à l'entame de chaque nouvelle saison, la direction de l'USM Alger a procédé à un renforcement qualitatif de son effectif senior, ce qui a coûté leur place à certains jeunes du cru, comme Frioui et Bekakchi.



De son côté, l'USMH a perdu plusieurs cadres qui, en fin de contrat, ont préféré rejoindre d'autres clubs et il fallait donc leur trouver des remplaçants dignes de ce nom.

LIGUE 2

Moussa Merzougui, nouveau président du CABBA



La SSPA CA Bordj Bou Arreridj (ligue 2 professionnelle de football) a un nouveau président en la personne de Moussa Merzougui qui remplace Djamel Messaoudène, démissionnaire, a appris l'APS mercredi auprès de l'administration du club.

Le nouveau président a été désigné par les membres du conseil d'administration au cours de la réunion tenue mardi soir au siège de la wilaya sous la présidence du wali, Azzedine Mechri, a-t-on précisé.

Le conseil d'administration a également nommé Kamel Boudjellal au poste de président du club amateur, en remplacement de Mourad Senoussi, tandis que Amar Bouziddi a été lui désigné à la tête des jeunes catégories. Merzougui a fait part à l'APS de sa «determination à relever le défi de former une équipe compétitive, capable de retrouver rapidement sa place parmi l'élite».

La «priorité absolue» sera donnée au recrutement de joueurs «capables de répondre au challenge et d'un entraîneur au CV respectable afin d'atteindre les objectifs escomptés», a encore affirmé le nouveau président du CABBA.

TRANSFERT «Fernando» de Porto à Manchester City pour 15 millions d'euros



Le FC Porto a annoncé mercredi un accord avec Manchester City pour le transfert du milieu récupérateur brésilien Fernando Francisco Reges, pour un montant de 15 millions d'euros. «Fernando», 26 ans, surnommé «La pieuvre» pour sa capacité à occuper les espaces au milieu du terrain, jouait à Porto depuis 2008. Il figurait parmi les joueurs pouvant prétendre à intégrer l'équipe du Portugal au Mondial-2014. Mais, début mai, la Fédération portugaise de football avait mentionné que la Fifa ne le considérait pas comme éligible car il n'avait pas encore la nationalité portugaise lorsqu'il avait joué pour le Brésil en qualifications pour la Coupe du monde des moins de 20 ans.

APS

2 autres émigrés en renfort

► L'USM Bel Abbès, de retour en Ligue 1 algérienne de football après une saison passée au purgatoire, continue de puiser dans la «filière émigrés» pour renforcer ses rangs en engageant deux nouveaux joueurs en provenance de France : Jurgurtha Domrane et Sofiane Choubani. Les deux joueurs se sont engagés avec les gars de la "Mekerra" mercredi soir en marge de la signature du contrat du nouvel entraîneur de l'équipe, le Français Jean-Guy Wallemme, a appris l'APS auprès de la direction du club. Domrane est un ancien défenseur de Pacy sur Eure et Lille, il était également en Belgique depuis deux ans. Choubani, lui, est un milieu de terrain offensif. Il a réalisé une belle saison à Ivry qui était en course pour la montée en Nationale (France). Auteur de quatre buts et huit passes décisives, ce joueur de 24 ans avait fait ses classes à Nantes. Avec Ismail Benahmed, qui jouait dans un club thaïlandais la saison passée, Domrane et Choubani seront suivis de très près pour leur premier exercice dans le championnat algérien, vu tout le bien que dit, à leur égard, le président de l'USMBA, Abdelhakim Serrar.

LIGUE 1 (MO BÉJAIA) Licences CAF A exigées pour entraîner les U-21 et U-19 (club)



Les futurs entraîneurs des équipes de football des U-21 et U-19 du MO Béjaia devront disposer de licences CAF A et une expérience de 10 ans, selon l'appel à candidatures lancé sur le site officiel du club de Ligue 1 professionnelle algérienne.

Ces critères décidés par la direction des "Crabes" entrent dans le cadre du «nouveau projet technique» du club qui accorde à la formation toute l'importance voulue.

C'est dans ce registre aussi que les dirigeants du MOB ont procédé dernièrement à la nomination d'Amine Ghimouz, un technicien spécialisé dans la formation, dans le poste de directeur technique des jeunes catégories du club phare de "Yemma Gouraya".

La nouvelle politique des responsables des "Crabes" mise sur un encadrement technique compétent pour les catégories jeunes, comme l'illustrent, aussi, les critères retenus pour le choix des entraîneurs des équipes des U-17 et U-15. Seuls les techniciens ayant des licences CAF B et une expérience professionnelle de 5 ans sont habilités à déposer leurs dossiers de candidatures pour prendre les commandes techniques des équipes de ces deux catégories, précise la même source.

Le MOB a accéléré pour la première fois de son histoire en Ligue 1 la saison dernière, terminant à la 12e place.



le 1^{er} tour fait déjà des «victimes» parmi les entraîneurs



Le premier tour de la Coupe du monde de football 2014 qu'abrite le Brésil n'a pas encore baissé le rideau et déjà des entraîneurs ont payé les frais de l'échec de leurs sélections, alors que d'autres risquent de connaître la même sorte de mesure que la compétition avance.

Avant les quatre derniers matches du premier tour comptant pour les groupes G et H prévus hier, ils sont déjà trois entraîneurs à avoir annoncé leur démission en réaction à l'élimination de leurs équipes respectives. D'autres laissent planer le doute quant à la poursuite de leur mission pour avoir connu le même sort.

Le technicien français, Sabri Lamouchi et son collègue italien, Cesar Prandelli, ont été les premiers à ouvrir le bal en jetant l'éponge après l'élimination dès le premier tour de leurs formations, la Côte d'Ivoire et l'Italie. Pour Lamouchi, il s'agit du deuxième échec depuis qu'il a pris les commandes techniques des Eléphants, réputés pour les changements

fréquents d'entraîneurs. L'ancien milieu de terrain tricolore avait déjà échoué à réaliser son premier objectif, celui d'offrir à la Côte d'Ivoire le trophée africain lors de la dernière CAN-2013 en Afrique du Sud, en dépit des qualités intrinsèques des joueurs formant son effectif.

Il s'est vu ainsi bénéficier d'une autre chance pour se racheter de l'échec sud-africain, mais en vain. Les coéquipiers de Didier Drogba n'ont pu franchir le premier tour en terre brésilienne, au grand dam de tout un peuple et surtout des joueurs qui disputaient, dans leur majorité, pour l'occasion leur dernier grand tournoi avec la sélection ivoirienne. Le coach italien Prandelli, lui aussi, n'a pas mis du temps pour avouer son échec, en rendant le tablier après la défaite de l'Azzuri face à l'Uruguay (1-0) synonyme d'une sortie précoce du rendez-vous planétaire alors que l'Italie n'avait besoin que d'un petit point pour prolonger son séjour au pays de la "Samba".

Lamouchi et Prandelli seront "imités" par l'Italien, Alberto Zaccheroni, qui s'est précipité pour annoncer son départ



FRANCE
Deschamps : «Je n'ai rien à ordonner» pour le Ramadhan»

Le sélectionneur de l'équipe de France Didier Deschamps a expliqué mercredi qu'il n'avait «rien à ordonner» à ses joueurs de confession musulmane à propos du Ramadhan, qui débutera en fin de semaine.

«Ce sont des sujets sensibles et délicats», a-t-il déclaré. «Je n'ai rien à ordonner. On respecte la religion de tout le monde. Les joueurs ont l'habitude, ce n'est pas aujourd'hui que l'on découvre la situation. Je n'ai aucune inquiétude et chacun s'adaptera à la situation». La France a validé son billet pour les huitièmes de finale mercredi. Elle affrontera le Nigeria.



BUTEURS
Messi rejoint Neymar en tête avec quatre buts

L'Argentin Lionel Messi, auteur d'un doublé face au Nigeria (3-2), a rejoint le Brésilien Neymar en tête du classement des buteurs du Mondial 2014 (avec 4 buts) après la dernière journée du groupe F, mercredi:

► 4 buts: Messi (Argentine), Neymar (Brésil)

► 3 buts: Benzema (France), Müller (Allemagne), Robben (Pays-Bas), Rodriguez (Colombie), E. Valencia (Equateur), van Persie (Pays-Bas)

► 2 buts: A. Ayew (Ghana), Bony (Côte d'Ivoire), T. Cahill (Australie), Dempsey (Etats-Unis), Depay (Pays-Bas), Gervinho (Côte d'Ivoire), Mandzukic (Croatie), Marquez (Colombie), Musa (Nigeria), Perisic (Croatie), Suarez (Uruguay)

► 1 but: Aranguiz (Chili), Armero (Colombie), Balotelli (Italie), Beausejour (Chili), Brahimi (Algérie), Brooks (Etats-Unis), Campbell (Costa Rica), Cavani (Uruguay), Costly (Honduras), Cuadrado (Colombie), de Vrij (Pays-Bas), Djabou (Algérie), Duarte (Costa Rica), Dzeko (Bosnie), Demailly (Suisse), Feghouli (Algérie), Fellaini (Belgique), Fer (Pays-Bas), Fernandinho (Brésil), Fred (Brésil), Ghoochannejad (Iran), Giroud (France), Godin (Uruguay), Götz (Allemagne), Guardado (Mexique), Gutierrez (Colombie), Gyan (Ghana), Halliche (Algérie), Hernandez (Mexique), K. Honda (Japon), Hummels (Allemagne), Ibisevic (Bosnie), Jedinak (Australie), Jones (Etats-Unis), Kerzhakov (Russie), Klose (Allemagne), KooJa-cheol (Corée du Sud), Lee Keun-ho (Corée du Sud), Marchisio (Italie), Marquez (Mexique), Mata (Espagne), Matip (Cameroun), Matuidi (France), Mehmedi (Suisse), Mertens (Belgique), Nani (Portugal), Odemwingie (Nigeria), Okazaki (Japon), Olic (Croatie), Origgi (Belgique), Oscar (Brésil), Peralta (Mexique), Pjanic (Bosnie), Quintero (Colombie), Rojo (Argentine), Rooney (Angleterre), Ruiz (Costa Rica), Samaras (Grèce), Samaris (Grèce), Sanchez (Chili), Seferovic (Suisse), Sissoko (France), Slimani (Algérie), Son Heung-min (Corée du Sud), Sturridge (Angleterre), Torres (Espagne), Urena (Costa Rica), Valbuena (France), Valdivia (Chili), S. Varela (Portugal), Vargas (Chili), Villa (Espagne), Vrsaljevic (Bosnie), Xabi Alonso (Espagne), Xhaka (Suisse).

(GR-F - 3E J)

Le Nigeria accompagne l'Argentine en huitième

Le Nigeria s'est qualifié aux 1/8 de finale de la Coupe du Monde-2014 de football, malgré sa défaite devant l'Argentine, déjà qualifiée, sur le score de 2-3 (mi-temps: 1-2), mercredi à Porto Alegre (Brésil), en match comptant pour la 3^e et dernière journée du groupe F. Les buts argentins ont été inscrits par Lionel Messi (3', 45'+1) et Rojo (50'), alors que Ahmed Musa (4', 47') a marqué les deux buts du Nigeria. La deuxième rencontre du groupe F, disputée à Salvador (Brésil), a vu la Bosnie l'emporter sur l'Iran (3-1) sur des buts de Dzeko (23'), Pjanic (59') et Vrsaljevic (83'), alors que le but iranien a été l'œuvre de Choochanej (82'). A l'issue des matches de cette journée, la sélection argentine termine en tête du groupe F avec 9 points, suivie du Nigeria avec 4 points. Deux autres matches étaient au programme

Le point final

Nigeria - Argentine 2-3

Bosnie - Iran 3-1

Déjà joués:

Argentine - Iran 1-0

Nigeria - Bosnie 1-0

Iran - Nigeria 0-0

Argentine - Bosnie 2-1

Classement: Pts J G N P bp bc dif

1. Argentine 9 3 3 0 0 6 3 3

QUALIFIÉE

2. Nigeria 4 3 1 1 1 3 3 0

QUALIFIÉE

3. Bosnie 3 3 1 0 2 4 4 0

4. Iran 1 3 0 1 2 1 4 -3

L'entraîneur du Japon, Alberto Zaccheroni, démissionne

L'entraîneur du Japon, l'Italien Alberto Zaccheroni, a annoncé sa démission mercredi, au lendemain de l'élimination de son équipe au premier tour du Mondial, a rapporté l'agence japonaise Kyodo. «Je voulais vraiment faire avancer l'équipe et la qualifier pour le second tour, je suis très déçu. J'ai choisi l'équipe, j'ai décidé de la tactique et de la façon de jouer et je veux en assumer l'entièvre responsabilité», a dit Zaccheroni.

Les Japonais ont quitté la compétition après leur défaite contre la Colombie (4-1). Ils avaient auparavant fait match nul face à la Grèce (0-0) et perdu contre le Côte d'Ivoire (2-1).

Zaccheroni, 61 ans, était à la tête des «Samouraïs bleus» depuis 2010. Il a conduit l'équipe à la victoire en Coupe d'Asie en 2011. Il s'était auparavant occupé de nombreux clubs en Italie, dont l'AC Milan, la Lazio et l'Inter.



ITALIE
Pirlo arrête sa carrière internationale mais...



Après s'être fait éliminé au premier tour du Mondial, le milieu aux 112 sélections a décidé de prendre sa retraite internationale. Le joueur de la Juventus de Turin arrête ainsi au plus haut, en effectuant son dernier match sous les couleurs de la Squadra Azzurra en Coupe du monde. Toutefois, il a laissé la porte entrouverte à la sélection nationale, comme il l'a laissé entendre au Corriere dello Sport.

« À ce jour, j'ai décidé de quitter le groupe et la sélection nationale. Mais si le nouveau sélectionneur devait faire appel à moi, je reviendrais volontiers » a-t-il déclaré. L'idylle entre Pirlo et la sélection italienne n'est peut-être pas terminée...



FRANCE - EQUATEUR Premier échec de Didier Deschamps ou match sans intérêt ?

Ce match contre l'Équateur est un intermède, une parenthèse. Il n'est porteur d'aucune leçon pour l'avenir des Bleus en Coupe du Monde. Tout au plus doit-on en conclure que dans cette équipe, comme dans bien d'autres, les titulaires sont bel et bien des titulaires. Pardon pour la tautologie, mais d'une certaine façon, si Didier Deschamps avait voulu montrer que Valbuena, Varela, Evra, Cabaye et Debuchy sont indispensables à l'équilibre et à la qualité offensive des Bleus et que Matuidi, encore formidable, ne peut pas tout faire seul, il ne s'y serait pas pris autrement.

Ni Sagna, ni Schneiderlin, ni Digne ni personne, parmi tous les titulaires occasionnels d'un soir, n'ont convaincu. Mais peu importe en vérité. Tous ceux qui suivent les affaires du football et de l'équipe de France le savent depuis longtemps.

Comme le dit Alain Roche, la Coupe du Monde "ça se joue à 15"



en vérité, les autres sont là au cas où.

C'est l'éternelle problématique du troisième match de poule en Coupe du Monde quand on le joue en sachant déjà que l'on est qualifié et assuré de sa première

place. Comment le jouer ? Pourquoi le jouer ? Qui faire jouer ? A ces questions, la composition hétéroclite de l'équipe de France alignée par Deschamps apportait une réponse identique : d'abord pour ne pas le perdre...

URUGUAY
Suarez suspendu 9 matches et 4 mois de toutes activités liées au football



L'attaquant de l'Uruguay, Luis Suarez, qui a mordu un adversaire lors d'un match du Mondial-2014 au Brésil, a été suspendu 9 matches et 4 mois de toutes activités liées au football, a annoncé jeudi la directrice de communication de la Fifa Della Fischer.

Suarez, dont l'équipe est qualifiée pour les 8e de finale, avait mordu une épaulé du défenseur italien Giorgio Chiellini sans être sanctionné pendant le match. C'est la plus lourde sanction du genre prise dans le cadre d'une Coupe du monde.

Les 9 matches de suspension s'appliquent à son équipe nationale, l'Uruguay. Mais l'interdiction de quatre mois d'activités liées au football l'empêcheront de jouer avec son club, Liverpool. « Un tel comportement (mordre un adversaire, ndlr) ne peut être toléré sur un terrain de foot et en particulier pendant une Coupe du monde quand les yeux de millions de personnes sont braqués sur les vedettes sur le terrain », a déclaré Claudio Sulser, président de la commission de discipline, indépendante, de la Fifa, dans un communiqué.



GHANA

Boateng et Muntari exclus de la sélection !

Deux joueurs ghanéens ont été exclus du groupe ce jeudi, jour du troisième match de poules décisif de Coupe du monde face au Portugal ! Kevin-Prince Boateng et Sulley Muntari, deux leaders des Black Stars, sont les deux bannis. Le tout quelques heures après une piteuse histoire de primes...

Tragi-comédie chez les Black Stars. Quelques heures après l'arrivée des primes promises et obtenues au terme d'un conflit avec la fédération, le président ghanéen affrétant même un avion spécial pour acheminer trois millions de dollars en liquide, deux joueurs ont été exclus du groupe ce jeudi à Brasilia, quelques heures seulement avant le match décisif face au Portugal (coup d'envoie à 18 heures,

heure française) qui pourrait permettre au Ghana de rejoindre les huitièmes de finale de la Coupe du monde. Le mystère règne encore sur les raisons qui ont conduit à l'exclusion de Sulley Muntari et Kevin-Prince Boateng, deux figures des Black Stars. Selon plusieurs médias africains, le joueur de l'AC Milan aurait giflé un membre du staff ghanéen, Moses Armaah Parker, qui avait critiqué l'immaturité des joueurs concernant le non-versement des primes pour le Mondial avant de le poursuivre dans les couloirs de l'hôtel, tessons de bouteilles à la main, selon certaines sources ! Suspended, l'ancien joueur de Portsmouth et de l'Inter Milan ne pouvait pas être aligné face aux coéquipiers de Cristiano Ronaldo.

ANGLETERRE

Hodgson n'a pas l'intention de s'arrêter

Alors que l'Angleterre a mordu la poussière dès la phase de poules de la Coupe du Monde, la question de l'avenir de Roy Hodgson revient sur le devant de la scène. Sous contrat jusqu'au championnat d'Europe 2016 avec la Fédération anglaise de football, le sélectionneur des Three Lions indique qu'il a bien l'ambition de poursuivre sa mission. "La EA veut que je continue. Il y a un groupe de joueurs très intéressants avec qui on peut travailler. Je n'ai pas l'im-

pression qu'ils veulent ma démission. Je n'ai aucune raison de le faire", lance-t-il dans des propos repris par le Daily Express.

La raison pour laquelle je reste, c'est que je n'ai pas envie de les lâcher (...) Nous essayerons de mener cette équipe jusqu'à l'Euro 2016 et d'obtenir de bons résultats." Dans le groupe D du Mondial brésilien, les coéquipiers de Wayne Rooney ont terminé derniers avec un seul point pris face à l'Italie, l'Uruguay et le Costa Rica.



FÊTE NATIONALE DE DJIBOUTI

Félicitations du Président Bouteflika au Président Ismaël Omar Guelleh



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de voeux à son homologue djiboutien, Ismaël Omar Guelleh, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a réaffirmé sa détermination à œuvrer au renforcement des relations de fraternité et de coopération existant entre les deux pays.

«Il m'est agréable au moment où la République de Djibouti célèbre le 37^e anniversaire de son indépendance, de vous présenter, au nom du gouvernement et du peuple algériens et en mon nom personnel, mes vœux les meilleurs de santé et de bien-être, et davantage de prospérité et de progrès au peuple djiboutien frère», écrit le président Bouteflika dans son message.

Le président de la République a saisi cette occasion pour réitérer sa détermination à œuvrer de concert au «renforcement des liens de fraternité et de coopération» entre les deux pays et à «leur promotion à un rang plus élevé au mieux des intérêts des deux peuples».

ALGÉRIE - TUNISIE

Le président tunisien reçoit M. Sellal à Malabo

Le président tunisien, Mohamed Moncef El Marzouki a reçu, hier à Malabo, le Premier ministre Abdelmalek Sellal. L'audience s'est déroulée en marge de la 23^e session du Sommet de l'Union africaine (UA), les 26 et 27 juin à Malabo.



ALGÉRIE - GUINÉE CONAKRY

Le président guinéen reçoit M. Sellal à Malabo

Le président de la Guinée Conakry, Alpha Condé, a reçu hier à Malabo le Premier ministre, Abdelmalek Sellal. L'audience s'est déroulée en marge de la 23^e session du Sommet de l'Union africaine.



M. SELLAL DEVANT LE SOMMET DE L'UA

Pas de développement sans paix et sécurité

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a affirmé hier à Malabo (Guinée équatoriale), qu'il ne pouvait y avoir de développement en Afrique, sans l'instauration de la paix et de la sécurité.

M. Sellal, qui s'exprimait au nom du Président Bouteflika, devant le Sommet des dirigeants de l'Union africaine (UA), a rappelé l'observation politique selon laquelle il ne pouvait y avoir «de paix et de sécurité sans développement et de développement sans paix et sécurité».

Il a relevé à cet égard, que «la pertinence» de cette observation s'appliquait, «hélas, parfaitement à la réalité de l'Afrique dont le développement est sérieusement entravé par la persistance durable de conflits meurtriers sur le continent».

Le Premier ministre a observé dans ce sens, que l'*«enjeu central»* concernait l'avenir de l'Afrique dans son ensemble, jugeant «conceptuellement erroné et politiquement inadmissible» de penser que chaque pays africain dispose d'un avenir propre sans lien étroit avec son environnement.

«Lorsqu'un pays africain souffre, c'est toute l'Afrique qui souffre. Lorsqu'un pays africain se réconcilie, c'est toute l'Afrique qui se réconcilie. Lorsqu'un pays africain se développe c'est toute l'Afrique qui se développe. La réussite de chacun est la réussite de tous», a-t-il souligné.

M. Sellal, pour qui il est nécessaire de construire, «dès maintenant, l'avenir de l'Afrique par la paix et la sécurité», a préconisé de «ne pas hésiter, une seconde, à investir massivement dans la paix» du fait que le fruit de cet investis-



sement sera, plus tard, hautement apprécié par les enfants de l'Afrique». Appelant les dirigeants africains à oser «l'audace de la réconciliation nationale et du dialogue inclusif pour renouer avec la paix et la sécurité», il a observé que l'expérience a montré que l'inclusivité constitue la clé de la réussite de tout dialogue politique et de toute réconciliation.

«L'Afrique doit veiller au rayonnement de cette bonne pratique dont l'Algérie s'est inspirée pour sa propre expérience et pour en partager le fructueux enseignement, elle qui ne ménage aucun effort pour faciliter le dialogue inclusif inter-malien pour trouver une solution tout autant fiable que durable à la crise que connaît le pays frère du Mali», a souligné M. Sellal. Dans ce contexte, il a salué la mise en place d'une capacité africaine de réponse immédiate aux crises qui témoigne, a-t-il dit, de ce génie et de la volonté du continent d'utiliser ses propres forces pour faire face aux menaces diverses mais également pour s'affranchir des aléas et incertitudes de l'assistance extérieure. A ce propos, il a affirmé que l'Algérie «a immédiatement apporté son soutien actif à cette capacité», car constituant «essentiellement une étape importante dans la perspective de l'opérationnalisation de la Force africaine

en Attente y compris sa capacité de déploiement rapide». M. Sellal a ajouté que l'Algérie «exhorté les Etats membres de l'Union africaine à contribuer volontairement à la capacité africaine pour en renforcer l'efficacité dans la gestion des crises et des menaces qui pèsent sur le devenir du continent».

Evitant le fléau du terrorisme auquel l'Algérie a été confronté pendant une décennie, il a estimé qu'elle avait eu, «sous la vision éclairée» du président, de la République, Abdelaziz Bouteflika, «l'audace de la réconciliation nationale comme acte politique majeur de préservation de sa cohésion en tant qu'Etat, soi-disant et nation».

«Pour cette raison et pour les convictions de solidarité qui sont ancrées dans son histoire et sa culture comme valeurs de référence, l'Algérie marque son entière disponibilité diplomatique à accompagner toutes les initiatives de médiation, de dialogue et de réconciliation nationale qui favorisent l'enracinement de la paix et la sécurité sur le continent», a-t-il précisé.

Il a fait savoir que l'Algérie voudrait aussi partager, «de manière bénéfique», son expérience du dialogue et de la réconciliation nationale ainsi que «son expertise» dans la gestion du terrorisme avec les pays africains qui le souhaitent.

M. LAMAMRA

L'Algérie se félicite du retour de l'Egypte à l'UA

L'Algérie se félicite du retour de l'Egypte dans l'Union africaine, suspendue depuis juillet 2013, a souligné hier à Malabo, le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

«L'Egypte est revenue à l'Union africaine et nous nous en félicitons. Elle a été suspendue en juillet de l'année 2013 à la suite du changement qui s'est produit dans ce pays au début de juillet», a déclaré à l'APS M. Lamamra en marge des travaux de la 23^e session du Sommet de l'Union africaine. Interrogé sur la façon dont l'Algérie avait aidé l'Egypte à reprendre son siège à l'UA, le ministre a précisé que l'Algérie «est un membre actif» au sein de l'UA notamment «le Conseil de la paix et de la

sécurité et que le poste de commissaire à la paix et à la sécurité est assumé par un diplomate algérien de renom et qualifié».

«Ces facteurs ont favorisé cette issue heureuse qui nous réjouit», a-t-il dit, rappelant que le président égyptien avait, à ce propos, consacré sa première visite à l'étranger à l'Algérie. Lors de cette visite effectuée mercredi à Alger, le président égyptien a eu «des entretiens approfondis avec le président de la République, Abdelaziz Bouteflika tant sur le plan bilatéral que sur les questions africaines et arabes d'intérêt commun», a-t-il ajouté.

CRISE AU MALI

L'Algérie bénéficie de la confiance de toutes les parties maliennes et du soutien de l'Afrique

L'Algérie bénéficie de la «confiance de toutes les parties maliennes» et du «soutien de l'Afrique» qui fondent de «grands espoirs» sur les efforts de l'Algérie pour trouver une solution à la crise malienne, a déclaré hier à Malabo, le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

«L'Algérie bénéficie de la confiance de toutes les parties maliennes et du soutien de l'Afrique qui fondent de grands espoirs sur la médiation et la facilitation algériennes», pour une solution à la crise malienne, a déclaré à l'APS, M. La-

mamra, en marge du sommet de l'UA. Le ministre a précisé dans ce sens que les autorités algériennes tentent d'assainir le climat des relations entre les parties maliennes pour se mobiliser autour des idées directrices des efforts algériens. «Je pense que les conditions sont, à présent, réunies pour aller de l'avant et pour ouvrir une nouvelle page dans l'histoire contemporaine du Mali», a-t-il dit, relevant, par la même occasion, l'existence d'une «lueur d'espoir», en raison de la volonté des parties maliennes qui s'orientent «de plus en plus ouver-

tement et franchement vers un dialogue inter-malien inclusif». «Les pas franchis à Alger avec le regroupement des mouvements du Nord du Mali autour de la plateforme d'Alger constituent un pas déterminant dans la bonne direction», a assuré M. Lamamra.

Il a indiqué dans le même cadre que les conditions sont «quasi-reunies» pour pouvoir lancer la première phase de ce dialogue inter-malien inclusif à Alger durant le mois de juillet.

APS